

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics



Janvier 2012

Janvier 2012

Vol. 39, N° 1



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics

©2012 International Journal of Government Auditing, Inc.

Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*

Michael Ferguson, *Vérificateur général du Canada*

Faiza Kefi, *Première Présidente de la Cour des comptes de la Tunisie*

Gene Dodaro, *Contrôleur général des États-Unis*

Adelina González, *Contrôleuse générale par intérim du Venezuela*

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédactrice en chef

Muriel Forster (É.-U.)

Rédactrices en chef adjointes

Linda J. Sellevaag (É.-U.)

Melanie Papasian (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)

Jagbans Singh (ASOSAI-Inde)

Luseane Sikalu (PASAI-Tonga)

Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)

Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)

Khemais Hosni (Tunisie)

Basilio Jauregui (Venezuela)

Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)

Bureau de reddition de comptes du gouvernement (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

Paul Miller (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Terence Nombembe, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Afrique du Sud*

Liu Jiayi, *Auditeur général, Bureau de contrôle national, République populaire de Chine*

Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau d'audit général, Arabie saoudite*

Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général*

Terrance Bastian, *Auditeur général, Ministère de l'auditeur général, Bahamas*

M. Moussa Kone, *Président, Cour des comptes, Côte d'Ivoire*

Carlos Ramón Pólit Faggioni, *Bureau de contrôle général de l'État, Équateur*

László Domokos, *Président, Office national d'audit, Hongrie*

Vinod Rai, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau du contrôleur et auditeur général, Inde*

Ibrahim Hamad Balkir, *Président, Bureau d'audit, Libye*

Juan Manuel Portal-Martinez, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique*

Lyn Provost, *Contrôleuse et Auditrice générale, Bureau du contrôleur et auditeur général, Nouvelle-Zélande*

Jørgen Kosmo, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Norvège*

Muhammad Akhtar Buland Rana, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Pakistan*

Sergey Vadimovich Stepashin, *Président, Chambre des comptes de la Fédération de Russie*

Amyas Morse, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau d'audit national, Royaume-Uni*

Gene Dodaro, *Contrôleur général, Bureau de reddition de comptes du gouvernement, États-Unis d'Amérique*

Adelina González, *Contrôleuse générale par intérim, Bureau du contrôleur général de la République, Venezuela*

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédures et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins de :

U.S. Government Accountability Office
441 G Street NW, Room 7814
Washington, D.C. 20548
United States

Téléphone : 202-512-4707
Fax : 202-512-4021
Courriel : intosajournal@gao.gov

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux autres intéressés. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à www.intosajournal.org ou à www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en s'adressant à la *Revue* à spel@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

Éditorial	1
Réflexions du Président du Comité directeur	4
En bref	7
Le rôle des ISC dans le maintien de la stabilité financière	13
Séminaire de l'EUROSAI sur la communication	17
Congrès de la PASAI	21
Congrès EUROSAI-ARABOSAI ..	27
Plein feu sur les ISSAI	32
Le point sur la coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds	34
Dans le cadre de l'INTOSAI	38
Nouvelles de l'IDI	54
Événements de l'INTOSAI	57

www.intosajournal.org



Faits nouveaux dans la région de la CAROSAI

Averil James-Bonnette, Secrétaire générale de la CAROSAI, et Alastair Swarbrick, Auditeur général des îles Caïmans et président de la Commission de renforcement des institutions de la CAROSAI

Les 21 membres de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques des Caraïbes (CAROSAI) s'acquittent de leur mission avec, en toile de fond, un contexte en pleine mutation qui fait émerger des questions de reddition de comptes nouvelles. Beaucoup doivent relever des défis immenses liés à la législation, à leur mandat, à leurs activités, à leurs budgets, aux méthodes, à l'inactivité des comités des comptes publics et à leur incapacité à faire reconnaître leur pleine indépendance au sein de la structure de gouvernance. La petite taille des pays et leur peu de moyens humains et institutionnels ajoutent encore aux difficultés de la région.

Pour illustrer les grands enjeux que doivent relever les gouvernements et les ISC de la région, examinons rapidement la situation d'un des membres de la CAROSAI, les îles Caïmans. Territoire britannique d'outre-mer de 151 kilomètres carrés seulement qui comptait 55 700 habitants en 2009, les îles Caïmans sont l'un des pays les plus riches des Caraïbes. Elles abritent le plus important secteur bancaire extraterritorial et le PIB des îles se chiffrait, en dollars constants, à 42 605 dollars par habitant en 2010.

Par ailleurs, les activités du gouvernement des îles Caïmans – partant, les questions de gouvernance, de transparence et de reddition de comptes connexes – sont décalées par rapport à la richesse du territoire, à savoir le PIB par habitant, et à son rang de pays développé. De fait, le Bureau de l'auditeur général des îles Caïmans affronte les mêmes défis que ses homologues de pays moins développés des Caraïbes. Ces défis sont les suivants :

- **Indépendance fonctionnelle et financière :** Bien que l'indépendance de l'auditeur général des îles Caïmans soit inscrite dans la Constitution, c'est le gouvernement qui, en fait, contrôle les ressources financières et la nomination du personnel du Bureau. Le ministère des Finances établit en effet le budget du Bureau. L'auditeur général doit, en outre, faire approuver par le chef de la

Éditorial

fonction publique le renouvellement des contrats, le barème des rémunérations et la nomination des nouveaux employés. Le Bureau de l'auditeur général fait donc, à proprement parler, partie intégrante du gouvernement.

- **Publication des rapports :** Même si les îles Caïmans, contrairement à la plupart des territoires de la région, sont maintenant dotées d'un comité des comptes publics (CCP) qui joue son rôle, on a déjà tenté de retarder la publication des rapports de l'auditeur général et ces tentatives d'obstruction se poursuivent. Ainsi, certaines parties prenantes majeures croient que le rôle du CCP est de remettre en question la véracité des constatations de l'auditeur général plutôt que d'examiner si le gouvernement devrait prendre des mesures pour améliorer l'efficacité et l'efficacités, sous le signe de l'économie, de certaines de ses activités. Elles préféreraient donc que la publication des rapports de l'auditeur général soit retardée pour laisser au CCP le temps de les étudier et de publier ses propres rapports. Cela pourrait mener à une situation comme celle qui est survenue il n'y a pas si longtemps, alors que le CCP était tenu de passer en revue tous les rapports avant leur publication. Or, comme le CCP était alors inactif, les rapports de l'auditeur général n'ont pas été publiés pendant des années.
- **Moyens techniques :** Heureusement, le Bureau de l'auditeur général s'est doté d'un personnel très compétent. Son principal défi est donc de suivre l'évolution des normes de comptabilité et d'audit, d'actualiser les méthodes d'audit, d'obtenir des avis professionnels appropriés sur des questions techniques complexes et de répondre aux exigences en matière de contrôle qualité prévues dans les normes d'audit. Le peu d'effectif du Bureau (seulement 19 employés) et les difficultés liées à l'affectation de ressources à des tâches d'une telle importance ne font qu'aggraver la situation.

D'autres problèmes fondamentaux liés aux capacités institutionnelles touchent presque toutes les ISC de la région. L'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), l'un des principaux bailleurs de fonds des initiatives de renforcement des capacités de la CAROSAI, a parrainé, en 2010, le programme de contrôle de l'assurance qualité et, en novembre 2011, le programme sur une Stratégie basée sur les risques dans l'audit financier, et ce, afin de renforcer la capacité des institutions régionales dans ces domaines. Ces deux programmes sont des initiatives fort utiles, mais la capacité de chacune des ISC à mettre en œuvre efficacement ces méthodes pourrait être limitée. En effet, les ISC de la région ne sont pas toutes au même stade de développement et elles ont adopté des stratégies d'audit variées. Les moyens, la capacité et, à terme, le dynamisme des institutions sont des problèmes clés qui pourraient entraver la mise en œuvre des programmes.

La nécessité d'apporter un soutien technique efficace à la mise en œuvre des normes d'audit d'états financiers et de comptabilité, de même que pour l'audit de performance et l'audit informatique, est un autre défi qui attend les ISC. Dans la région de la CAROSAI, les petits bureaux d'audit ont des difficultés à obtenir un soutien et des avis techniques efficaces. Ces dernières années, les normes d'audit et de comptabilité ont évolué énormément. Or l'acquisition et le perfectionnement des connaissances dans ce domaine demeurent ardues.

Établissement d'un plan stratégique régional

Afin de s'attaquer à certains des problèmes qui pèsent sur la région depuis un certain temps, la CAROSAI a défini un plan stratégique régional.

Le plan stratégique de la CAROSAI pour 2008-2011 s'articule autour de quatre objectifs :

Objectif n° 1 : Rehausser le profil des ISC.

Objectif n° 2 : Aider les ISC membres à renforcer leur capacité institutionnelle.

Objectif n° 3 : Aider les ISC membres à perfectionner leurs compétences professionnelles.

Objectif n° 4 : Établir un processus efficace de communication de l'information.

Compte tenu des nombreux défis qui se posent aux ISC de la région, l'objectif n° 1 du plan stratégique vise à :

- encourager l'adoption de lois portant création d'ISC fortes et indépendantes;
- favoriser l'amélioration des relations entre les ISC et les comités des comptes publics afin d'accroître la mise en œuvre et l'incidence des constatations des audits;
- renforcer les relations avec les organismes régionaux clés.

Afin d'atteindre cet objectif, la CAROSAI a reçu de la Banque mondiale, en 2009, un don en faveur du développement institutionnel pour renforcer la surveillance des fiduciaires dans les Caraïbes. En 2010, le Bureau d'audit national du Royaume-Uni (NAO) s'est vu confier le contrat de services-conseils de ce projet. En juin 2011, le NAO a remis un premier rapport qui précisait les modalités de prestation et la stratégie de mise en œuvre du projet, dont voici les principales composantes :

- contribuer à développer la capacité des institutions membres;
- renforcer le cadre législatif des membres de la CAROSAI;
- renforcer les liens entre les ISC et leur parlement;
- préparer une évaluation des besoins des institutions;
- concevoir un mécanisme d'examen par les pairs et former les membres de la CAROSAI sur son utilisation.

À l'heure actuelle, la CAROSAI décaisse le don à l'échelle régionale de manière à tirer parti des connaissances acquises à l'échelle nationale. Elle cherche également à actualiser son plan stratégique pour 2012-2015 afin de renforcer davantage la capacité des ISC à promouvoir et à améliorer la reddition de comptes au sein du secteur public de la région grâce à la mise en place d'un secrétariat bien outillé en ressources.



Qui fera entendre, en toute indépendance, la voix de la raison à l'échelle mondiale?

Terence Nombembe, Président du Comité directeur de l'INTOSAI et Auditeur général de l'Afrique du Sud

Au cours de l'année qui s'est écoulée depuis ma nomination comme Président du Comité directeur de l'INTOSAI, j'ai eu la chance d'interagir avec un certain nombre d'organisations régionales de l'INTOSAI ainsi qu'avec nos principales parties prenantes. J'ai également réfléchi aux faits nouveaux qui caractérisent le monde dans lequel nous vivons. Ces échanges et cette réflexion m'ont éclairé sur la façon dont l'INTOSAI peut réagir face à ces évolutions et, ainsi, répondre à un souhait ardent exprimé dans le monde entier : être la voix de la raison en toute indépendance.

Nous vivons dans un monde qui veut se sortir de la pauvreté. Cette pauvreté se révèle de maintes façons, en des lieux inattendus et de manière déconcertante. Tous, nous avons été témoins d'événements phares. Récemment, nous avons appris que la population mondiale avait franchi le cap des 7 milliards d'habitants. Selon les projections, elle atteindra 8 milliards d'ici à 14 ans, soit en 2025, et 9 milliards dans 32 ans, soit en 2043. Les trois prochaines décennies offrent donc à l'INTOSAI une occasion unique de trouver les causes profondes de la pauvreté et de présenter des vues indépendantes sur des solutions durables qui atténueront le risque qu'elle présente.

Parfois, la pauvreté sévit parce que la population s'accroît rapidement dans des régions où les responsables de la réduction des seuils de pauvreté, selon les Objectifs du Millénaire pour le développement, utilisent à mauvais escient les ressources disponibles. La fraude et la corruption dans les activités commerciales et transfrontalières ainsi que l'égoïsme et la gabegie des élites gouvernementales sont alors les pires ennemis d'une population en pleine croissance. L'absence de rapports crédibles, transparents et présentés en temps voulu constitue un autre risque dans de telles circonstances.

Ailleurs, des nations sont exposées à la misère en raison d'une volonté exagérée de réduire l'endettement des ménages et des pouvoirs publics. Les chefs politiques du monde entier s'attachent à trouver une solution durable pour contenir cette tendance, qui semble se répercuter d'une nation à l'autre. Cette fièvre a commencé aux États-Unis et s'est propagée en Europe où elle est en train d'avoir de graves répercussions. Cette tendance ne s'arrêtera certainement pas là. Par conséquent, la population croissante s'appauvrira davantage par suite de la crise financière mondiale, qui est largement causée par la mauvaise gestion des pouvoirs publics et du milieu des affaires, et par leur manque de transparence envers les citoyens.

Les citoyens de partout dans le monde, particulièrement les jeunes, sont de plus en plus nombreux à espérer des perspectives d'emploi et une vie économique meilleure. Le chômage est une vraie source de pauvreté. Or il en est en croissance constante dans de nombreuses villes et donne lieu à des manifestations et des révolutions, comme nous l'avons vu récemment dans certaines régions du globe. Le chômage élevé chez les jeunes est un phénomène répandu dans le monde entier et, avec les projections de croissance démographique, s'il n'est pas endigué de manière efficace, il continuera de se répandre et de susciter de la colère et des manifestations dans d'autres régions du monde. En fait, la jeunesse, faute d'une scolarité suffisante, ne peut intégrer les secteurs productifs de l'économie ni en être le moteur. En lieu et place, la plupart des jeunes et des populations en croissance ne poursuivent pas d'études supérieures ni n'obtiennent de diplômes au cours des années où leur capacité d'apprentissage atteint son plein potentiel, soit entre 20 et 30 ans. Ils se hâtent d'intégrer prématurément le marché du travail, ce qui explique leur frustration devant le chômage et la pauvreté.

Nous ne pouvons exclure les questions relatives à l'environnement et aux catastrophes naturelles qui sont intimement liées, car elles peuvent aussi constituer un fardeau insoutenable pour une population en pleine croissance. À cet égard, les chefs des nations doivent prendre des engagements plus fermes pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation, et en assurer le suivi. Sans de tels engagements, le monde dans lequel nous vivons avec sa population en expansion s'appauvrira indubitablement par suite de conditions naturelles défavorables et imprévisibles.

Selon toute vraisemblance, la population croissante du globe sera soumise à un certain nombre de nouvelles réalités liées à la pauvreté au cours des trois prochaines décennies et au-delà. La principale question est de savoir les mesures que nous pouvons prendre, en tant que membres de l'INTOSAI, pour atténuer de tels risques et répondre à l'appel lancé haut et fort en faveur d'une voix indépendante, celle de la raison.

Pour l'heure, nous avons l'occasion, en tant qu'ISC, d'amorcer une réflexion profonde sur le sens de notre indépendance de façon à démontrer nos capacités respectives à utiliser ce précieux passe-partout que nous possédons. L'indépendance des ISC leur permet de s'adapter à toutes les situations qui se présentent. Il ne nous reste qu'à utiliser ce passe-partout afin de comprendre le mécanisme secret de la porte que nous voulons ouvrir pour que celle-ci puisse s'ouvrir facilement. Nous devons nous garder de relâcher notre vigilance à l'égard des déclarations de Lima et de Mexico. Nous devons faire preuve d'un leadership mûr, de tact et d'une influence stratégique, même

dans les contextes qui peuvent sembler, selon toute apparence, les plus difficiles, tels que le renforcement des capacités et de l'autonomie des institutions.

L'essentiel se résume en ces termes simples : en tant que dirigeants d'ISC, nous devons nous approprier la responsabilité de l'acquisition des connaissances et du renforcement des capacités de nos institutions. Rien, pas même le régime le plus répressif de la planète, ne devrait jamais exercer une influence dans cette sphère. En renforçant la base de connaissances de nos ISC, notre fiabilité s'accroît, et ce, même aux yeux du régime le plus irresponsable. Plus nous renforçons une base de connaissances qui nous rend capables d'exceller dans le cadre d'audits minutieux et indépendants, d'analyses des risques et de réflexions constructives, plus notre fiabilité grandit, quel que soit l'environnement dans lequel nous évoluons. Tirons profit des ressources limitées que nos gouvernements respectifs mettent à notre disposition, nous, dirigeants des ISC, et établissons une base de connaissances susceptible de fournir à ces mêmes gouvernements des points de vue éclairés. L'INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds constitue certes une innovation qui offre une solution durable au besoin reconnu depuis longtemps de renforcement des capacités parmi les ISC. Utilisons cette tribune et bien d'autres qui œuvrent en notre faveur dans nos régions respectives pour nous libérer et consolider notre indépendance au moyen d'un outil que nul ne peut nous dérober : la connaissance de l'audit qui nous dote d'une pensée et d'un sens de l'analyse objectifs.

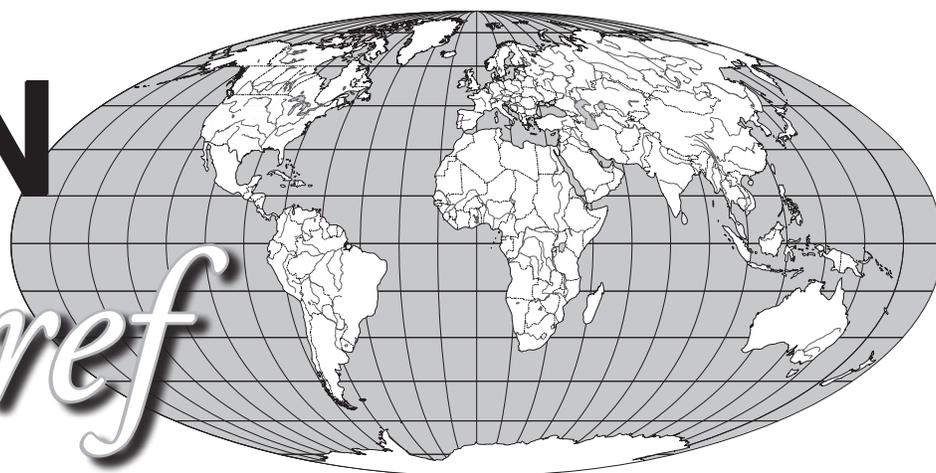
Il est avéré, dans l'histoire, que l'autonomie des institutions accusera toujours du retard par rapport à l'acquisition des connaissances et qu'il en sera toujours ainsi. Les efforts que déploient les Nations Unies pour faire adopter la résolution qui consacre les déclarations de Lima et de Mexico en tant que lois internationales demeureront lettre morte si les ISC ne possèdent pas l'expertise nécessaire. Cette autonomie liée à la connaissance s'opposera au risque de pauvreté mondiale auquel la population croissante devra probablement faire face dans toutes les économies du monde, qu'elles soient avancées, en voie de développement ou sous-développées. Toutes les nations sont vulnérables, et les citoyens du monde entier espèrent entendre cette voix indépendante de la raison, incarnée par l'INTOSAI et les ISC. Il est temps maintenant de concrétiser la devise de l'INTOSAI et de continuer à partager nos expériences pour que nous puissions tous profiter de nos avancées et de nos succès respectifs.

La 62^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI a été une grande révélation et une source d'inspiration puisqu'elle nous a donné l'occasion de mener une réflexion sur la communication infrarégionale concernant le renforcement des capacités et l'autonomie que confère la connaissance. Je suis ravi de constater que toutes les régions de notre organisation font de grands progrès dans ces sphères importantes et qu'elles se les approprient. Ainsi, nous mettons vraiment de l'avant la théorie fondamentale de l'indépendance au lieu de nous contenter du statu quo et de ne pas répondre de façon significative à l'appel ardent lancé à l'échelle internationale en faveur de la voix de la raison.

Pour l'INTOSAI, l'heure est venue de briller. Et nous brillerons à coup sûr.

EN

bref



Azerbaïdjan

Dixième anniversaire de la Chambre des comptes

Le 2 novembre 2011, la Chambre des comptes de la République d'Azerbaïdjan a célébré le 10^e anniversaire de sa fondation dans ses bureaux administratifs situés dans la capitale du pays, Bakou. La cérémonie a réuni des représentants du Parlement national, de ministères, de départements et d'organisations internationales. Les dirigeants des ISC de la Russie, de la Turquie, du Kazakhstan, de la Moldavie, de l'Ukraine et du Kirghizistan étaient également présents.

Le Président de la Chambre, Heydar Asadov, a souhaité la bienvenue aux participants lors d'une cérémonie au cours de laquelle des membres et des employés de la Chambre, dont lui-même, ont été honorés par le gouvernement. M. Asadov a sincèrement remercié le Président de l'Azerbaïdjan de son appui et il a résumé l'évolution de la Chambre au cours des dix dernières années.

La Chambre a été créée aux termes de la Constitution du pays. Après l'adoption, en 1999, de la Loi sur

la Chambre des comptes, un autre texte de loi a été adopté en 2002 en vue d'approuver les règlements administratifs internes de la Chambre. Au cours de cette même année, la Chambre est devenue membre de l'INTOSAI, de l'EUROSAI, de l'ASOSAI et de l'ECOSAI. La Chambre a également signé des ententes de coopération et noué des rapports professionnels avec d'autres ISC. À l'heure actuelle, elle étudie la possibilité de conclure des ententes de coopération supplémentaires avec des institutions étrangères analogues. Des modifications ont été apportées à la loi habilitante de la Chambre en 2008, afin de renforcer son rôle au sein du système de contrôle des finances publiques. La Chambre s'est également vu confier des pouvoirs élargis qui lui permettent de remplir ses fonctions et de lutter contre les irrégularités financières.

La Chambre des comptes a axé ses efforts sur l'audit de la préparation et de la mise en œuvre du budget national et des fonds extrabudgétaires par les entités publiques et privées, sur les contrôles internes et la conformité aux lois fiscales des administrations qui perçoivent des recettes, sur l'optimisation de l'utilisation des fonds budgétaires et extrabudgétaires et sur la mise en œuvre de programmes publics d'investissements et de

services sociaux, notamment en faveur des sciences, de l'enseignement, de la santé et de la culture. La Chambre des comptes s'est également employée à proposer des améliorations aux programmes figurant au budget, à combler les lacunes dans les textes de loi, à établir des cadres réglementaires et des méthodes et à renforcer les lois. Au cours des deux dernières années, elle a soumis 50 propositions au Conseil des ministres. Les instances gouvernementales compétentes ont accepté la plupart des propositions de la Chambre et pris des mesures pour les instaurer.



Allocution d'ouverture du Président de la Chambre des comptes de l'Azerbaïdjan, Heydar Asadov, lors du 10^e anniversaire de l'ISC.



Photo officielle des dirigeants des ISC qui ont assisté aux célébrations de la fondation de l'ISC de l'Azerbaïdjan.

M. Asadov a déclaré que la Chambre des comptes avait mis l'accent sur le post-audit des opérations budgétaires et avait augmenté de beaucoup le nombre d'audits réalisés et d'opinions exprimées, qui est passé de 41 en 2008 à 83 en 2010. En plus de détecter les lacunes, les insuffisances et les irrégularités financières, la Chambre des comptes a pris des mesures pour y mettre fin, récupérer les crédits budgétaires consacrés à des dépenses inconsidérées et sanctionner les responsables.

Au cours des trois dernières années, la Chambre des comptes a réussi à récupérer des millions de manats azerbaïdjanais au nom du trésor public et à les remettre aux comptes de caisse, au budget national et au Fonds national de protection sociale, selon le cas. La Chambre des comptes a empêché le versement de paiements excessifs, injustifiés et inefficaces et a assuré une utilisation et une comptabilisation appropriées des fonds publics, conformément aux lois en vigueur. Le montant total des économies réalisées représente plusieurs fois son budget de fonctionnement.

À la suite des graves lacunes détectées dans le cadre de ses travaux d'audit, la Chambre des comptes a déferé quatre affaires au Bureau du procureur général pour qu'il procède à des enquêtes approfondies. Le ministère des Impôts a engagé des poursuites judiciaires contre onze contribuables qui ont d'importants arriérés d'impôts. Par ailleurs, les autorités compétentes ont pris des sanctions administratives contre les centaines de personnes responsables des lacunes recensées.

Aux termes de l'entente de coopération entre la République d'Azerbaïdjan et la Banque mondiale, la Chambre des comptes a défini un plan stratégique de développement et a bénéficié d'une subvention pour sa mise en œuvre. En outre, la Banque mondiale mènera à bien un projet de renforcement de la reddition de comptes au sein des secteurs privé et public.

M. Asadov a fait remarquer que la Chambre des comptes jouait actuellement un rôle prépondérant dans la gestion du budget et le renforcement de la transparence et de l'efficacité des activités des organes du pouvoir exécutif. Il a indiqué que la Chambre des comptes était

déterminée à poursuivre les actions qui lui ont permis de favoriser l'audit public au sein de la République d'Azerbaïdjan.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec la Chambre des comptes :

Courriel : office@ach.gov.az
Site Web : www.ach.gov.az

Japon

Rapport d'audit annuel

Le 7 novembre 2011, le Président du Conseil d'audit du Japon, Hiroyuki Shigematsu, a présenté le rapport annuel de l'ISC pour l'exercice de 2010 au Premier Ministre Yoshihiko Noda. Le rapport décrit les résultats des audits réalisés par le Conseil en 2010-2011 des comptes définitifs des dépenses et des recettes annuelles de l'État et des institutions publiques de l'exercice 2010 et d'audits portant sur d'autres sujets. Le Conseil des ministres présentera le rapport d'audit à la Diète (parlement japonais) en même temps que les comptes définitifs des dépenses et des recettes de l'État.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Conseil d'audit :

Courriel : liaison@jbaudit.go.jp
Site Web : www.jbaudit.go.jp/english/

Koweït

Inauguration du Tribunal des infractions financières

Le Koweït a créé, pour la première fois, un tribunal indépendant qui sera chargé de traduire en justice les fonctionnaires soupçonnés d'infractions financières. La loi habilitante du Bureau d'audit d'État (l'ISC du Koweït ou SAB) a permis la création de ce tribunal, dont le processus décisionnel est distinct du SAB. Le Tribunal est présidé par le

Président du Département des affaires juridiques et de la législation. Il est composé de représentants du SAB, du ministère des Finances et de la Commission de la fonction publique. Le Président du SAB est le seul habilité à faire inculper des fonctionnaires qui auraient, selon le SAB, commis des infractions financières. Le Tribunal examine actuellement un certain nombre de poursuites dont il a été saisi par le SAB.

Restructuration administrative de l'ISC

La structure administrative du SAB a été remaniée et certains services ont été renommés. La nouvelle structure se présente comme suit :

1. Audit du secteur privé
2. Audit des organes subsidiaires
3. Secteur de l'audit préalable et des technologies de l'information
4. Audit du secteur pétrolier
5. Audit des ministères et des départements
6. Secteur des affaires financières et administratives

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le SAB :

Courriel : president@sabq8.org
Site Web : www.sabq8.org

Lituanie

Protocole d'entente signé avec l'ISC de la Géorgie

En septembre 2011, l'Auditrice générale de la Lituanie, Giedre Svediene, et le Président de la Chambre de contrôle de la Géorgie, Levan Bezhashvili, ont signé un protocole d'entente en vue de mettre en commun leurs savoirs et expériences dans le secteur de l'audit du secteur public. Le protocole d'entente a été signé à Vilnius lors de

la visite du Président de l'ISC de la Géorgie à l'ISC lituanienne.

Aux termes de ce protocole, le plan de coopération pour 2011-2012 met l'accent sur l'organisation de cours de formation pratiques destinés à l'ISC de la Géorgie en vue de la réalisation d'audits financiers et d'audits de la conformité au ministère géorgien des Finances. De plus, des consultations, des recommandations et le concours d'experts seront offerts à l'ISC géorgienne dans les secteurs suivants :

- opinion sur le projet du budget de l'État;
- opinion sur les états financiers et les rapports portant sur la mise en œuvre du budget de l'État, notamment les audits des recettes;
- opinion sur le rapport sur les biens appartenant à l'État;
- audits des technologies de l'information.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau d'audit national de la Lituanie :

Courriel : nao@vkontrole.lt
Site Web : www.vkontrole.lt/en/index.php

Pays-Bas

Nomination d'un nouveau membre au conseil de la Cour des comptes

C.C.M. (Kees) Vendrik a été nommé, par un décret royal du 31 mars, au conseil de la Cour des comptes des Pays-Bas à compter du 15 avril 2011. Il succède à Gijs de Vries, qui est devenu membre de la Cour européenne des comptes, au Luxembourg, en janvier 2011. M. Vendrik a été membre de la Chambre des représentants pour le GroenLinks (parti de la Gauche verte) de 1998 à 2010. De 2002 à 2008, il occupait le poste de porte-parole



Kees Vendrik

des affaires financières pour son parti. Il a également fait partie de la Commission des dépenses publiques. Dans ses fonctions de député, il s'est intéressé à l'énergie, à l'environnement, à l'économie, à l'agriculture, aux transports, aux soins de santé et à l'enseignement.

Première formation sur l'IntoSAINT donnée aux animateurs à la Cour des comptes des Pays-Bas

La Cour des comptes des Pays-Bas (NCA) a donné une formation sur l'IntoSAINT (instrument d'auto-évaluation de l'intégrité) à l'intention des animateurs du 19 au 23 septembre 2011.

Grâce à l'IntoSAINT, les ISC peuvent analyser les risques liés à leur intégrité et évaluer le degré de maturité de leurs systèmes de gestion de l'intégrité.

Les 46 participants à la formation représentaient les ISC de l'Afrique du Sud, d'Aruba, de l'Autriche, du Botswana, du Chili, de la Corée, de la Géorgie, du Ghana, de l'Indonésie, du Koweït, de

la Macédoine, du Mexique, du Mozambique, de la Norvège, de la Russie, du Rwanda, de la Tunisie, de la Turquie, du Vietnam et du Zimbabwe, ainsi que la Cour des comptes européenne, l'AFROSAI-A (anglophone) et l'Initiative de développement de l'INTOSAI.

Les participants ont non seulement réussi la formation, mais ils ont aussi formulé des suggestions utiles à la conception de la stratégie de promotion de l'IntoSAINT dans leurs pays et régions. La Cour des comptes présentera un rapport sur l'initiative de l'IntoSAINT au XXI^e INCOSAI qui aura lieu à Pékin.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec la Cour des comptes :

Courriel : internationalaffairs@rekenkamer.nl

Site Web : www.courtsofaudit.nl/intosaint

Pérou

II^e Conférence internationale sur la lutte contre la corruption

L'ISC du Pérou – qui est membre actif du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux – a accueilli la II^e Conférence internationale sur la lutte contre la corruption, à Lima, les 3 et 4 octobre 2011. Des experts internationaux de la lutte contre la corruption et des représentants des pouvoirs publics et du secteur privé ont assisté à cette conférence. Au cours des discussions et des présentations qui se sont déroulées tout au long de la conférence, les participants ont pris connaissance des dernières évolutions en matière de lutte contre la corruption et ont mis en commun leurs expériences.

Le Contrôleur général du Pérou, Fuad Khoury Zarzar, a donné un aperçu de la stratégie anticorruption proposée par son ISC. Cette stratégie s'articule autour de sept éléments : un engagement des plus hautes instances publiques, un texte de loi tous azimuts, une politique nationale, des actions de formation et de promotion des valeurs, la participation du secteur privé, la communication, et l'évaluation et le suivi des résultats.

Le modèle proposé favorisera l'établissement d'instruments qui s'inscriront dans le cadre juridique et fonctionnel de l'audit public. Il fait aussi appel aux institutions et aux citoyens concernés en les invitant à participer activement au renforcement des outils visant à promouvoir le contrôle interne, la prévention de la corruption et le règlement des plaintes civiles. Plus important encore, il encourage une stratégie intégrée axée sur la collaboration entre les institutions chargées de lutter contre la corruption et une stratégie intégrée.

Un chercheur de la Brookings Institution, Daniel Kauffmann, a déclaré que la corruption constituait un symptôme important de la défaillance des institutions dont les causes devaient être déterminées. Même si les causes peuvent différer d'une institution ou d'un pays à un autre, elles sont surtout le fait d'un manque de transparence. Lorsque l'impunité règne, l'incitation à la corruption est tellement grande que les fonctionnaires ne peuvent résister et s'y risquent.

Il a ajouté que pour définir une stratégie anticorruption efficace, les principaux rouages de la démocratie doivent bien fonctionner. Les médias, au lieu de faire l'objet d'un monopole et d'être gangrenés par la corruption, doivent être efficaces et concurrentiels. De plus, le gouvernement doit être ouvert et transparent, conscient des problèmes et capable de mesurer les indices de la corruption.

Cela dit, Kauffmann a souligné que si les problèmes qui minaient les institutions, les administrations publiques et les cadres anticorruption n'étaient pas réglés, des pays, comme le Pérou, ne pourraient pas préserver le niveau de croissance qu'ils ont connu au cours des cinq ou six dernières années.

Patrick Alley, un des fondateurs de Global Witness et candidat au prix Nobel de la Paix de 2003, a souligné la nécessité de tenir, à l'échelle mondiale, un discours franc avec les gouvernements de pays où il y a peu de corruption, mais dont les banques acceptent peut-être des fonds de prévaricateurs en dissimulant l'identité de ceux-ci.

Janos Bertok, fonctionnaire de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), a affirmé que la lutte contre la corruption devrait comprendre des actions visant à faire respecter les textes de loi, à former des ressources humaines, à mettre en œuvre des contrôles internes, à renforcer les contrôles externes, à susciter un engagement de la part des dirigeants et à instaurer une culture fondée sur le mérite et la reddition de comptes au sein des administrations publiques.

Dans la même veine, Francesca Recanatini, dirigeante du Groupe de la Banque mondiale en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption, a préconisé l'instauration d'une administration publique en ligne pour réduire le risque de corruption et renforcer la transparence et la reddition de comptes. Elle a également souligné la nécessité de mettre en œuvre un cadre juridique intégré et d'assurer la surveillance des institutions chargées de faire un suivi des résultats et de les communiquer au public.

Taryn Vian, professeure agrégée de l'université de Boston, a mesuré l'étendue du manque à gagner causé par la corruption dans le secteur public en Amérique latine, qui atteindrait 28 milliards de dollars par an. Qui plus est, la corruption a réduit l'incidence des améliorations envisagées dans le secteur de la santé, comme la baisse des taux de mortalité infantile. De fait, même si les dépenses de santé ont doublé dans la région au cours des 14 dernières années, les services ne se sont pas améliorés et ce sont les couches les plus pauvres de la population qui en ont le plus souffert.

Elle a ajouté qu'une carte des risques qui menacent le secteur de la santé en Amérique latine avait permis de recenser des problèmes comme l'absentéisme du personnel médical, le vol de fournitures médicales, des patients qui ne recevaient pas de soins ou dont la facture de soins était gonflée et le non-versement des remboursements aux patients. Elle a indiqué que les mesures qui avaient été couronnées de succès incluaient la promotion des contrôles sociaux et de la reddition de comptes ainsi que la publication d'un guide des prix des médicaments afin de permettre une comparaison des prix.

En accueillant la II^e Conférence internationale sur la lutte contre la corruption, l'ISC du Pérou a souligné les difficultés qui devaient être surmontées pour réduire la corruption au sein des institutions publiques. La lutte contre la corruption n'est pas uniquement l'affaire des institutions qui font enquête, effectuent des suivis et poursuivent en justice les délinquants. C'est aussi la responsabilité des administrateurs et des gestionnaires du secteur public qui ont pour mission de faire respecter l'ordre, de communiquer les résultats obtenus et de lutter contre la corruption dans leurs sphères d'attributions, et au sein des institutions, programmes, projets et secteurs dont ils ont la responsabilité.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'ISC du Pérou :

Courriel : contraloria@contraloria.gob.pe
Site Web : www.contraloria.gob.pe

Roumanie

Visite officielle de la Cour des comptes d'Espagne

À l'invitation du Président de la Cour des comptes de la Roumanie, Nicolae Vacaroiu, une délégation espagnole dirigée par Manuel Nuñez Pérez, Président de l'ISC de l'Espagne et Secrétaire général de l'EUROSAI, s'est rendue en Roumanie du 5 au 8 septembre 2011.



Nicolae Vacaroiu, Président de la Cour des comptes de la Roumanie (à droite), et Manuel Nuñez Pérez, Président de la Cour des comptes de l'Espagne (à gauche), lors de leur rencontre à Bucarest en septembre 2011.

La délégation espagnole a participé à des discussions sur la coopération institutionnelle bilatérale, sous l'égide de l'INTOSAI et de l'EUROSAI. Des exposés ont été présentés sur le rôle des ISC à l'égard des mesures visant à dénouer la crise économique et financière, sur l'apport des ISC en faveur de la transparence, de la reddition de comptes et de la bonne gouvernance dans le secteur public, et sur l'impact de la déclaration

de l'EUROSAI sur l'indépendance des ISC qui a été approuvée lors du VIII^e Congrès de l'EUROSAI. La délégation espagnole a aussi rencontré le premier vice-gouverneur de la Banque nationale de Roumanie.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec la Cour des comptes de la Roumanie :

Courriel : international.romania@rcc.ro
Site Web : www.curteadeconturi.ro

Vietnam

Nomination du nouvel auditeur général

En août 2011, Dinh Tien Dung a été nommé auditeur général du Bureau national d'audit par l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam. Il succède à Vuong Dinh Hue qui a été nommé ministre des Finances.



Dinh Tien Dung

Né en 1961, M. Dinh est titulaire d'une maîtrise en économie. Il a dirigé de nombreux services de finances et de comptabilité et d'autres services, à l'échelle nationale et provinciale. Il occupait auparavant le poste de comptable en chef au sein du ministère de la Construction. En octobre 1997,

il a été nommé directeur du service des finances et de la comptabilité du ministère de la Construction, puis en juin 2003, sous-ministre de la Construction. En mai 2008, il a été élu vice-secrétaire de l'organisation du Parti communiste de la province de Dien Bien et en juillet de la même année, il est devenu président du comité populaire de la province de Dien Bien. En octobre 2010, il a été élu secrétaire de l'organisation du Parti communiste de la province de Ninh Binh.

Projet de modification de la loi sur l'audit d'État

Depuis 2006, la loi vietnamienne sur l'audit d'État régit l'organisation et le fonctionnement du Bureau national d'audit. Au cours des six années de sa mise en œuvre, elle a permis d'élargir et d'améliorer la qualité des audits. Elle a aussi précisé le rôle du Bureau. Les limites de la loi sont cependant devenues manifestes. C'est ainsi que le statut juridique du Bureau ne reflète pas son rang de plus haut organisme d'inspection financière de l'État. Il en résulte que les administrations publiques et le public méconnaissent la vocation du Bureau, ses rôles, ses fonctions et ses missions. De même, aux fins de la réalisation d'audits, les rapports entre le Bureau national d'audit et les organes de l'Assemblée nationale n'ont pas été définis. Outre ces limites, les fonctions et attributions du Bureau national d'audit, telles qu'elles sont décrites dans la loi sur l'audit d'État, n'ont pas :

- entièrement couvert l'inspection et la supervision de la gestion et de l'utilisation des budgets d'État, des fonds et des actifs publics;
- mis l'accent sur l'audit de la gestion et de l'utilisation des ressources nationales;

- permis l'audit de la gestion et de l'utilisation des immobilisations et des actifs de l'État dans des entreprises dont l'État n'est pas le principal actionnaire;
- souvent permis l'audit des impôts et de la dette publique;
- précisé les tâches qui doivent précéder les audits.

Afin de surmonter ces limites et d'autres limites connues de la loi, le Bureau d'audit d'État a fait des propositions en vue de modifier la loi lors de la prochaine séance de l'Assemblée nationale.

Pour garantir la qualité des modifications qu'il propose, le Bureau national d'audit recueillera les avis de fonctionnaires et d'auditeurs sur les exigences pratiques relatives aux travaux d'audit.

Le Bureau recueillera aussi les avis d'organismes de l'Assemblée nationale, de ministères, de secteurs de l'administration publique, de localités, d'organisations concernées et de citoyens sur la faisabilité des modifications proposées. Le Bureau collaborera avec ces groupes en vue de dégager un consensus sur la nature et la mise en œuvre des modifications proposées.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'ISC du Vietnam :

Courriel : vietnamsai@hn.vnn.vn
Site Web : www.kiemtoannn.gov.vn

Le rôle des ISC dans le maintien de la stabilité financière

Thomas Hagberg, Bureau national d'audit de la Suède

Il en va de l'intérêt public que les systèmes financiers soient stables et résilients. C'est pourquoi les gouvernements du monde entier sont soucieux de maintenir la stabilité financière. Surveiller le système financier d'un pays et favoriser la stabilité financière font souvent partie des métiers de la banque centrale. De nombreux pays disposent également d'autorités distinctes chargées de superviser individuellement les différents acteurs des marchés financiers. Selon un rapport publié par la Task force sur les finances mondiales de l'INTOSAI, intitulé *Challenges to ISC*, les ISC doivent contribuer à la stabilité financière en évaluant le caractère approprié des structures de surveillance des marchés financiers, et ce, même si les activités des banques centrales peuvent échapper au mandat d'audit de certaines ISC.

En 2011, le Bureau national d'audit de la Suède a audité la surveillance des activités menées par les banques suédoises dans la région de la Baltique avant la crise financière mondiale de 2008-2009¹. Il a étudié comment la banque centrale suédoise et l'autorité nationale de surveillance financière, qui sont responsables de la surveillance des banques, avaient évalué et fait connaître les risques qui ont pesé sur le système bancaire suédois pendant la période de 2005 à 2007, alors que les activités bancaires commerciales ont rapidement essaimé dans les pays baltes. Les résultats de cet audit ont permis de faire des constatations importantes sur la responsabilité du gouvernement relative à la stabilité financière et, en conséquence, d'illustrer le rôle que peut jouer une ISC à cet égard, grâce à l'évaluation des structures de surveillance des marchés financiers.

Les principales observations et recommandations de cet audit sont décrites ci-après.

L'expansion dans la région de la Baltique a augmenté l'exposition aux risques dans le secteur bancaire

Les banques suédoises ont augmenté leur exposition aux risques en prenant rapidement de l'expansion dans la région de la Baltique au cours d'une période de croissance effrénée dans les pays baltes. Les indicateurs de cet accroissement des risques étaient notamment une expansion excessive du crédit, l'explosion des prix de l'immobilier, l'octroi de prêts en devises et l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre, le tout conjugué à des taux de change fixes. En somme, les risques se sont aggravés au point de se matérialiser au cours de la crise financière.

Les autorités ont sous-estimé les risques

Même si les incertitudes s'accumulaient à mesure que les déséquilibres s'accroissaient, les risques étaient toujours considérés comme maîtrisables durant toute la période allant de 2005 à 2007, en raison notamment de la suffisance du capital des banques. Les autorités ont donc sous-estimé les risques de crédit, mais surtout, elles ont mal jugé

¹ *Maintaining Financial Stability in Sweden—Experiences from the Swedish banks' expansion in the Baltics* (RiR 2011:9). Il est possible de télécharger la traduction anglaise intégrale du rapport de cet audit sur le site Web de l'organisation (www.riksrevisionen.se/en/Start/2011_9).

les risques d'illiquidité, particulièrement en ce qui concerne le financement extérieur des banques. Cependant, la presque totalité des autres banques centrales, des autorités de surveillance, des universitaires et des investisseurs dans le monde ont fait la même erreur.

Le mandat des autorités doit être revu et clarifié

La banque centrale et l'autorité de surveillance financière de la Suède ont des outils et des fonctions d'analyse qui diffèrent. La première assure la surveillance du système financier dans son ensemble. La seconde se concentre sur les établissements pris individuellement et elle est habilitée à imposer des sanctions aux établissements qui manquent à leurs obligations (par exemple en matière de suffisance du capital ou de gestion des risques). Les mandats de ces institutions doivent toutefois être revus et clarifiés. Ces dernières doivent en effet se doter d'outils leur permettant de veiller à la stabilité financière au sens large. En outre, elles ne disposent d'aucune politique macroprudentielle qui leur conférerait explicitement le mandat législatif de gérer les risques auxquels est exposé l'ensemble du système financier. Il conviendrait que la banque centrale et l'autorité de surveillance financière déterminent les modalités d'un cadre réglementaire permettant l'élaboration d'une politique macroprudentielle, et établissent qui en serait responsable.

La surveillance des banques œuvrant dans plusieurs pays était inadéquate

Les autorités baltes estimaient qu'elles n'étaient pas en mesure de maîtriser le développement de leurs propres marchés du crédit, faute d'avoir les outils nécessaires. Elles ne pouvaient imposer un cadre légal rigoureux qu'à l'égard des banques locales. Il ne leur était donc pas possible d'assujettir les succursales des banques étrangères (en l'occurrence les banques suédoises) aux règles modifiées mises en œuvre. Au lendemain de la crise, une nouvelle structure et plusieurs nouveaux règlements ont vu le jour au sein de l'Union européenne, notamment en ce qui concerne les banques transfrontalières. Cela devrait améliorer les conditions de manière à faciliter, à l'avenir, la gestion des problèmes éprouvés par les succursales des banques étrangères dans la région de la Baltique.

Les communications des deux autorités étaient inadéquates

L'audit a permis de constater que la banque centrale ne percevait pas ses communications sur les risques dans la région de la Baltique de la même façon que les autres acteurs du domaine. Les représentants de la banque centrale estimaient, en effet, avoir diffusé un message bien plus ferme au sujet de l'importance des risques que ce que les destinataires avaient compris. L'analyse des risques dans la région de la Baltique présentée par la banque centrale dans ses rapports semestriels sur la stabilité financière semble avoir eu peu d'effet sur les activités des banques. La tenue d'auditions publiques périodiques sur la stabilité financière au sein du Parlement suédois obligerait la banque centrale et l'autorité de surveillance financière à prendre position claire sur les risques et à les communiquer à un vaste public.

Il faut améliorer la coordination

La coordination entre les deux autorités, et entre celles-ci et les pouvoirs publics, doit être renforcée. En effet, le cadre institutionnel de la Suède exige une coordination importante entre la banque centrale et l'autorité de surveillance financière, d'une part, et entre ces institutions et le ministère des Finances, d'autre part. L'audit réalisé a permis de constater qu'il existait un bon climat de coopération entre la banque centrale et l'autorité de surveillance financière, lequel était facilité par les contacts personnels entre les membres du personnel des deux entités. Cependant, il est important que les activités et les méthodes de collaboration aillent au-delà des contacts personnels. D'ailleurs, même si les deux autorités s'entendent sur les moyens de collaboration depuis 2003, la qualité de cette collaboration n'a encore jamais été évaluée. Il est recommandé à la banque centrale et à l'autorité de surveillance financière de poursuivre leur étroite coopération en vue de maintenir la stabilité financière, et de faire rapport au Parlement ou au gouvernement sur les moyens mis en œuvre pour coopérer au cours de chaque exercice. Il reste maintenant à décider s'il convient d'évaluer cette coopération en interne ou à l'externe.

Les simulations de crises n'étaient pas suffisamment rigoureuses

Les hypothèses posées au cours des simulations de crises sur la résilience des institutions financières en cas de dégradation de la conjoncture étaient exagérément prudentes. Les simulations réalisées par la banque centrale suédoise étaient en effet fondées sur des hypothèses prévoyant soit un ralentissement confiné aux économies baltes, soit un ralentissement normal du cycle économique. La simulation aurait été plus plausible si on avait pris pour hypothèse que les pays baltes éprouvaient des difficultés dans un contexte de ralentissement économique mondial. En utilisant des hypothèses prudentes dans les simulations, on a surestimé la force des banques et sous-estimé les risques pesant sur la stabilité financière. Il conviendrait que la banque centrale précise ce que les simulations visent à mesurer et qu'elle s'assure que les hypothèses reflètent des risques réalistes. Les prochaines simulations pourraient avoir pour hypothèse des ralentissements économiques de différentes ampleurs, ce qui procurerait plus d'informations sur la solidité des banques.

Les pouvoirs publics ne disposent d'aucun outil pour limiter la garantie implicite qu'ils accordent au secteur financier

Lorsque survient une crise, les pouvoirs publics sont implicitement responsables d'appuyer le système bancaire. L'exemple de l'Islande démontre que le coût de cette garantie peut s'avérer déraisonnablement élevé lorsque le secteur bancaire connaît une croissance très rapide proportionnellement au reste de l'économie du pays. Actuellement, l'administration suédoise ne dispose d'aucun outil pour limiter la taille du secteur bancaire et, par conséquent, sa garantie implicite à son égard. Puisque les banques suédoises jouaient un rôle dominant dans les systèmes de paiement baltes, l'administration suédoise assumait également une responsabilité implicite à l'égard de ces systèmes et, par conséquent, de la stabilité économique de ces pays. Les événements ont démontré que l'administration suédoise pouvait être indirectement responsable des économies d'autres pays lorsque les banques suédoises parvenaient à

occuper une position dominante sur un marché du crédit étranger. Il conviendrait que l'administration examine la possibilité de limiter les risques dans le secteur bancaire et la garantie implicite de l'État. Elle doit faire en sorte d'être régulièrement informée de tous les risques – non seulement des risques liés à la suffisance du capital des banques, mais de ceux posés par les activités des banques à l'étranger.

Conclusion

La crise financière mondiale a mis en évidence l'importance de la stabilité des marchés financiers et d'une réglementation efficace à leur égard. Les garanties implicites qu'accordent les États aux marchés financiers représentent des deniers publics importants. L'audit réalisé par le Bureau national d'audit de la Suède a révélé les nombreuses lacunes du cadre institutionnel suédois qui régissait les efforts visant à assurer la stabilité financière avant la crise. La responsabilité de la stabilité financière est répartie entre différentes autorités indépendantes, et les pouvoirs publics exigent qu'il y ait une coopération et une coordination efficaces entre ces autorités. L'audit a également permis de cerner certains problèmes dans l'évaluation des risques systémiques et de constater l'inefficacité du système réglementaire pour les banques transfrontalières. Dans le but de promouvoir la stabilité financière, l'Auditeur général, dans son rapport, a recommandé la création d'un cadre réglementaire permettant d'élaborer une politique dite macroprudentielle et l'examen, par le Parlement, de la possibilité d'organiser régulièrement des auditions publiques sur la stabilité financière. Les résultats de cet audit soulignent l'importance du rôle des ISC dans la promotion de la stabilité financière grâce à leur travail d'évaluation de l'efficacité de la structure de surveillance des marchés financiers.

Pour renseignements, prière de communiquer avec l'auteur : thomas.hagberg@riksrevisionen.se.

Séminaire de l'EUROSAI sur la communication des ISC avec les citoyens à l'aide des médias

Kamila Zyndul, Chambre suprême de contrôle de la Pologne (NIK)

Les institutions supérieures de contrôle (ISC) ont pour mandat d'informer la population de la situation des pouvoirs publics au moyen des rapports d'audit qu'elles produisent. Il n'est donc pas étonnant qu'elles soient très préoccupées par la question de la communication, qui pose un défi dans le monde d'aujourd'hui où les nouvelles technologies et tendances et les outils d'information sont en pleine mutation.

Ces dernières années, les communications ont pris une importance vitale pour l'ensemble des ISC. La première politique de l'INTOSAI en matière de communication, adoptée lors du XIX^e INCOSAI en 2007, ainsi que la stratégie et les lignes directrices en la matière, adoptées lors du XX^e INCOSAI en 2010, établissaient le caractère prioritaire des communications pour l'ensemble des ISC. Naturellement, cette prise de position a donné lieu à des initiatives de discussion sur les communications du point de vue des ISC. Ainsi, lors du dernier Symposium ONU/INTOSAI, les participants ont discuté des communications en tant qu'élément de coopération efficace entre les ISC et les citoyens pour favoriser une meilleure reddition de comptes.

Puisque la communication est un sujet très vaste, il convient de l'aborder sous différents angles. L'ISC de la Pologne, qui présidait le Comité directeur de l'EUROSAI de juin 2008 à juin 2011, a organisé à l'intention des membres de l'EUROSAI un séminaire axé sur un élément précis de la communication des ISC, la coopération avec les médias. Puisque les participants ne provenaient que d'une seule région de l'INTOSAI, il a été possible de limiter les discussions au contexte européen et de se concentrer uniquement sur les questions européennes.



Les participants au séminaire sur la coopération des ISC avec les médias organisé par l'EUROSAI.

Comme on a pu le lire dans le numéro de juillet 2011 de la *Revue*, le séminaire *Communication des ISC avec les citoyens via les médias* s'est tenu à Varsovie les 10 et 11 mai 2011. Plus de 50 participants de 21 ISC européennes y ont pris part. Ce séminaire s'adressait surtout au personnel des ISC chargé de la conception et de la mise en œuvre des politiques sur les médias, des relations publiques et des relations avec la presse, et aux agents des médias. Le séminaire portait avant tout sur le processus de communication du point de vue des services de relations publiques des ISC, mais aussi des médias, et sur les moyens d'améliorer les communications entre les ISC, les médias et le grand public.

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'ISC de la Pologne, Jacek Jezierski, a insisté sur l'importance de la coopération entre les ISC et les médias. Dans son exposé, il donnait les raisons pour lesquelles les ISC devaient communiquer aux médias les résultats de leurs audits et soulignait l'importance d'informer la société civile afin qu'elle puisse prendre des décisions éclairées au sein d'un pays démocratique. Puisque l'une des missions des ISC consiste à fournir de l'information sur le fonctionnement des institutions publiques, et que les médias de masse sont la principale source d'information du public, la coopération entre les ISC et les médias est une nécessité. Tous doivent donc s'employer à la rendre la plus efficace possible. De plus, dans un pays démocratique où les médias sont indépendants, la population s'attend à ce que des journalistes objectifs et crédibles aient vérifié l'information diffusée dans les médias, ce qui ajoute à la crédibilité de cette information. M. Jezierski a également précisé que tous les membres du personnel des ISC, et non uniquement les agents des médias, doivent garder la question des communications en tête puisque, en tant qu'auteurs des rapports d'audit, ils contribuent à l'information présentée au public. Les rapports d'audit devraient être faciles à lire et présenter les constatations des audits de manière compréhensible.

Séance n° 1 : Le point de vue des ISC sur les relations publiques

La première séance a commencé avec l'exposé d'un expert polonais des relations publiques bien connu. Il a abordé les relations entre les services des relations publiques des ISC et les journalistes et les raisons des fréquentes frictions entre eux. Cet expert a mentionné que de bons échanges avec les représentants des médias étaient un facteur d'efficacité des services de relations publiques et que les partenariats étaient le meilleur moyen de rendre la collaboration efficace.

Des représentants des ISC de l'Allemagne, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni ont ensuite décrit les politiques adoptées dans leurs organisations en matière d'information et les outils que les ISC ont créés pour communiquer avec les médias. Ils ont également décrit les avantages et les dangers découlant des contacts entre les services de relations publiques des ISC et les médias. Selon eux, les ISC doivent s'efforcer d'entretenir de bonnes relations avec les médias, afin que les résultats des audits puissent être connus du public, le principal destinataire des rapports. Ils ont fait observer que les ISC doivent faire preuve d'honnêteté et être dignes de confiance si elles veulent entretenir de bonnes relations avec les journalistes. Pour cette raison, elles ne doivent pas exagérer l'importance de leurs messages et présenter leurs travaux

de manière fiable, sans tenter de rendre les rapports d'audit plus attrayants afin qu'ils se « vendent » mieux. Les ISC doivent être d'un grand soutien, par exemple en organisant des conférences de presse afin de communiquer aux médias leurs constatations et de fournir aux journalistes de la documentation. Toutefois, elles doivent être prudentes lorsqu'elles traitent de données sensibles, afin de ne pas faire de tort aux entités auditées.

Séance n° 2 : Le point de vue des médias

La deuxième journée a commencé par une séance consacrée au point de vue des médias sur la collaboration avec les agents de relations publiques des ISC. Des journalistes polonais de renom issus des milieux de la presse écrite, de la télévision et de la radio ont parlé de leur expérience et dressé un portrait de l'agent de relations publiques idéal. Cet agent serait facile à joindre et bien informé, et comprendrait les nuances de l'information transmise par les médias. Les journalistes ont également insisté sur le fait que les porte-parole des ISC ne devraient pas les considérer comme des ennemis, mais comme des partenaires qui leur donnent l'occasion de faire connaître leurs travaux à un public plus vaste.

La coopération entre les ISC et les médias pose toutefois des défis de taille, puisque les objectifs et le mode de fonctionnement des deux entités sont totalement différents. En effet :

- les auditeurs produisent des rapports exhaustifs et soigneusement élaborés, tandis que les journalistes ont besoin de nouvelles courtes et accrocheuses;
- les auditeurs emploient un jargon truffé de termes spécialisés, tandis que les journalistes utilisent le langage simple qui convient aux nouvelles;
- les auditeurs doivent se conformer à un processus d'audit fastidieux, tandis que les journalistes doivent obtenir l'information sur le champ; pour eux, « plus tard » signifie souvent « bien trop tard ».

Les ISC doivent donc faire des efforts si elles veulent collaborer efficacement avec les médias. Néanmoins, selon la majorité des participants du séminaire, de tels efforts en valent la peine dans un monde moderne où une organisation qui veut prendre une part active aux débats publics ne peut être absente des médias.

Séance n° 3 : Les problèmes de communication avec les médias

Au cours de la troisième séance, des représentants des ISC de l'Espagne, de la Lituanie et de la Pologne ont traité de leurs politiques sur l'information, de la collaboration avec les médias dans leurs pays respectifs et des problèmes potentiels qui peuvent découler des mandats spécifiques des ISC. Ils ont insisté sur le fait que les ISC devraient aider les médias à comprendre leur travail d'audit dans toutes ses facettes. Afin de communiquer efficacement au public les résultats des audits et leur incidence sur le fonctionnement de l'administration publique, les journalistes devraient connaître le rôle particulier que jouent les ISC dans les régimes démocratiques. Les conférenciers ont également souligné l'importance de la presse régionale qui, dans certains pays, est la principale source d'information. Les ISC devraient aussi créer des outils favorisant

la coopération avec les représentants de la presse, de la télévision et de la radio locales. Après les exposés, les participants ont eu l'occasion de poser des questions et de discuter des sujets qu'ils avaient trouvés les plus intéressants ou controversés.

En faisant le point sur les résultats du séminaire, le Président de l'ISC de la Pologne, Jacek Jezierski, a fait remarquer que même si leurs moyens de communiquer avec les citoyens peuvent différer, les ISC visent toutes le même objectif : publier des informations fiables sur les résultats des audits. Les ISC peuvent utiliser les médias pour atteindre cet objectif en nouant de bonnes relations avec ces derniers sans pour autant négliger leurs relations avec les entités auditées. Pour conclure, le Président de l'ISC de la Pologne a affirmé que les ISC doivent demeurer libres de décider du moment de présenter l'information au public et du contenu de cette information, ainsi que des méthodes de communication employées. La liberté de diffuser les résultats des audits constitue un préalable à l'indépendance des ISC, comme il est précisé dans la déclaration de Mexico de l'INTOSAI.

Pour renseignements, prière de communiquer avec l'ISC de la Pologne :

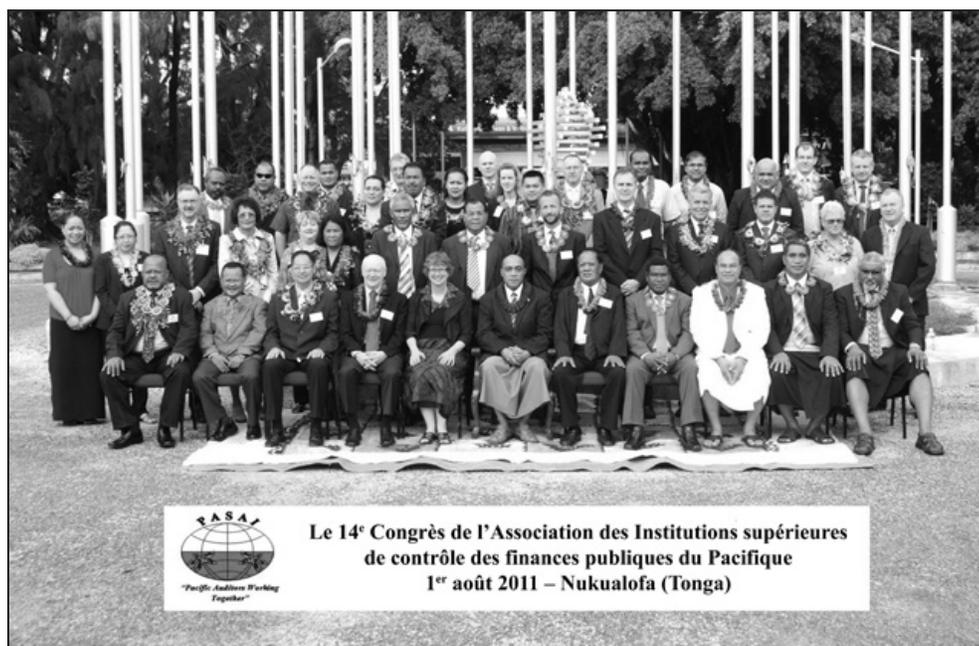
Courriel : wsm@nik.gov.pl

Site Web : www.nik.gov.pl

La PASAI fait état de réalisations importantes lors de son 14^e Congrès

Lin Weeks, experte-conseil en matière de renforcement des capacités de la PASAI

Les membres de l'Association des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique (PASAI) ont célébré 25 ans de progrès lors de leur XIV^e Congrès, qui a eu lieu du 2 au 5 août 2011, à Nukualofa, aux Tonga. Le thème du Congrès était la valeur et les avantages des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC). Les délégués ont officiellement adopté les *Accords de Johannesburg* de l'INTOSAI, échangé des idées sur les expériences et réalisations récentes, approuvé les activités continues de renforcement des capacités de l'Initiative en matière d'audit dans la région du Pacifique (PRAI), et discuté des prochaines étapes à suivre pour mettre en œuvre les programmes et les produits de l'Initiative dans l'ensemble de la région.



Les délégués et les observateurs sont rassemblés à l'extérieur du Centre des congrès au parc Faonelua, à Nukualofa, aux Tonga, pour la photographie officielle de groupe.

Le Congrès de cette année, un des plus grands tenus dans la région du Pacifique, a réuni les dirigeants de 21 bureaux d'audit nationaux et régionaux, ainsi que des représentants de partenaires de développement et d'autres parties prenantes clés. Le Congrès comptait des délégués des bureaux d'audit de l'Australie et des États australiens de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria, des États fédérés de la Micronésie (Kosrae, Pohnpei et Yap), des Fidji, des îles Cook, de Guam, des Îles Marshall, des Îles Salomon, de Kiribati, de Nauru, de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande, des Palaos, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa,

du Samoa américain, des Tonga et de Tuvalu. Parmi les bailleurs de fonds et les parties prenantes, mentionnons l'Agence australienne pour le développement international, le Programme d'aide de la Nouvelle-Zélande, la Banque asiatique de développement, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le Centre d'assistance technique et financière du Pacifique.

Cérémonie d'ouverture

Pendant la cérémonie d'ouverture, Pohiva Tu'ʻonetoa, Auditeur général des Tonga, a assumé officiellement la présidence de la PASAI, remplaçant Raimon Taake, Auditeur général de Kiribati.

Lord Tu'ʻafitu, Sous-président et Président intérimaire de l'Assemblée législative des Tonga, lors du discours d'ouverture, a mentionné l'étroite relation de travail entre les ISC et les assemblées législatives qu'elles servent ainsi que la contribution des ISC au changement et à l'apport d'améliorations. Il a souligné que les ISC remplissent une tâche importante, à savoir garantir à la population que le gouvernement exerce ses activités de manière économique, efficiente et efficace afin de répondre aux besoins et aux attentes des citoyens.

Lyn Provost, secrétaire générale de la PASAI et Auditrice générale de la Nouvelle-Zélande, a également souhaité la bienvenue aux délégués et aux parties prenantes. Elle a communiqué de l'information et des observations découlant du XX^e INCOSAI à Johannesburg. Faisant écho aux discours de Lord Tu'ʻafitu, elle a indiqué que les discussions de l'INCOSAI avaient été axées sur la valeur et les avantages des ISC en tant qu'important pilier des régimes démocratiques. Elle a insisté sur le fait que chaque ISC devrait avoir comme but d'être reconnue comme une institution qui offre une plus-value aux citoyens qu'elle sert et de publier des rapports qui sont clairs, concis et accessibles tant pour le public que pour les clients et les parties prenantes. M^{me} Provost a mentionné les autres thèmes de l'INCOSAI de Johannesburg sur l'audit environnemental et la mise en œuvre des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI), sur lesquels les discussions ultérieures de la PASAI seront fondées. Elle a souligné que la PASAI a comme défi de mettre en œuvre les *Accords de Johannesburg* tout en respectant les façons de faire du Pacifique.

Rapports spéciaux

Les délégués ont ensuite écouté les comptes rendus spéciaux des parties prenantes et les bilans des représentants qui ont participé à diverses réunions de l'INTOSAI.

Secrétariat du Forum des îles du Pacifique

Sanjesh Naidu, Conseiller économique du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, a exhorté le groupe à contribuer activement à la promotion du développement économique dans l'ensemble de la région. Il a fait remarquer que la région du Pacifique prenait du retard par rapport aux autres régions en matière de croissance économique. Cependant, grâce à la mise en œuvre du Plan du Pacifique, qui vise à renforcer

l'intégration et la coopération régionale, on espère renverser cette tendance. Il a invité les ISC à se renseigner sur les quatre piliers du Plan, à savoir la croissance économique, la bonne gouvernance, la sécurité et le développement économique, ainsi qu'à trouver des façons de susciter des changements et de nouveaux moyens d'appuyer le Plan. Il a insisté sur le besoin d'améliorer la communication et la coordination des activités.

Commissions et programmes de l'INTOSAI

L'exposé sur le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) a mis l'accent sur l'incidence de l'audit de performance en collaboration de la gestion des déchets solides réalisé par la PASAI, qui a fait l'objet d'une réunion récente du Groupe de travail. Les réalisations de la PASAI ont également été examinées lors d'une réunion de la Commission de renforcement des capacités, et le Secrétariat a déjà reçu des demandes formulées par des membres de la Commission en vue d'obtenir des manuels et du matériel didactique créés pour la PASAI sur le renforcement des capacités. Pendant la réunion du Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, les bailleurs de fonds ont bien accueilli la stratégie régionale et ont félicité la PASAI pour les résultats qu'elle a déjà obtenus grâce à l'Initiative PRAI.

Exposés des ISC

Les délégués ont présenté des exposés sur les progrès accomplis par leur ISC concernant l'adoption et la mise en œuvre des *Accords de Johannesburg*. Plusieurs thèmes importants sont ressortis des exposés et des discussions subséquentes.

- Les différents cadres – du Commonwealth, des États-Unis et de pays francophones – utilisés dans la région fournissent un vaste éventail de pratiques exemplaires que les ISC peuvent faire connaître et prendre en considération.
- La valeur des audits peut être évaluée dans le cadre d'audits de suivi portant sur des questions d'audit, des sondages officiels et informels des membres des commissions et des principales parties prenantes, et d'examens par les pairs.
- Les ISC peuvent communiquer la valeur de leurs travaux de diverses façons. La présentation de rapports aux assemblées législatives et à leurs commissions, aux entités auditées, aux conseils d'administration et aux comités d'audit est la plus courante. Les ISC peuvent aussi publier des communiqués, préparer un rapport annuel, fournir des informations sur des sites Web, diffuser des guides sur les pratiques exemplaires et donner des ateliers ou des séminaires.
- L'audit environnemental est un sujet important pour les pays des îles du Pacifique, et l'incidence des audits de performance en collaboration réalisés dans la région a été considérable.
- Certaines ISC appliquent déjà les ISSAI, qui concordent généralement avec d'autres normes internationales d'audit, bien qu'elles soient relativement récentes. Grâce à l'élaboration de manuels et de cours de formation par la PASAI, les ISC de la région pourront poursuivre la mise en œuvre des ISSAI.
- Certaines ISC ont pris des mesures en vue de modifier leurs textes de loi sur l'audit dans le but d'accroître leur indépendance.

Progrès de l'Initiative en matière d'audit dans la région du Pacifique

L'Initiative en matière d'audit dans la région du Pacifique (PRAI) a été élaborée en 2007 pour résoudre les problèmes posés par la diversité des normes relatives à l'audit dans le secteur public du Pacifique. L'Initiative soutient le cadre général de coopération régional défini dans le Plan du Pacifique, car elle met l'accent sur les pratiques d'audit dans le secteur public qui sont essentielles pour garantir une bonne gouvernance, qui à son tour peut contribuer à l'amélioration de la performance et de la croissance économique des pays des îles du Pacifique.

Pendant le Congrès, les délégués ont réaffirmé le mandat régional de l'Initiative et son lien avec le Plan du Pacifique, et reçu des comptes rendus de plusieurs réalisations importantes.

Le premier cycle du *programme sous-régional de soutien à l'audit* s'est terminé avec succès en 2010. Le programme adopte une approche de coopération pour la réalisation des audits d'états financiers à Kiribati, à Nauru et à Tuvalu. Les audits ont contribué à l'amélioration de la gestion financière et de la gouvernance dans le secteur public des pays et au renforcement des capacités des trois ISC et de leur personnel. Le deuxième cycle du programme a commencé en juin 2011 à Kiribati et prendra fin au début de 2012.

Le premier *audit de performance en collaboration à l'échelle régionale* de la PASAI, portant sur la gestion des déchets solides, a été achevé en 2010. Dix ISC membres ont participé au projet, qui a abouti à la production de rapports nationaux (dont sept ont été déposés aux assemblées législatives correspondantes) et d'un rapport régional global (disponible sur le site Web : www.pasai.org). Les travaux sur le terrain d'un deuxième audit portant sur la gestion de l'eau potable ont été effectués et le projet est maintenant à l'étape des rapports. Le Congrès a également approuvé un troisième audit sur la gestion durable des pêches dans la région du Pacifique.

Le *programme de renforcement des capacités* de la PASAI continue de remporter un grand succès. Le personnel des ISC de la région a participé à des groupes de travail afin d'élaborer des manuels et des programmes de formation. Le Congrès a approuvé les nouveaux manuels sur la gestion des ressources humaines, l'assurance qualité et l'établissement de rapports. De plus, les manuels d'audit d'états financiers et de performance sont à la dernière étape de révision. Ces manuels appuient le programme de formation complet fondé sur les compétences qui est mis à l'essai dans la région. Dès le début de 2012, une série de cours de perfectionnement professionnel seront offerts aux personnes de tous les niveaux depuis l'échelon le plus bas jusqu'au niveau de direction.

Dans le cadre d'une autre initiative de renforcement des capacités, les délégués ont été informés des progrès accomplis dans le domaine de l'*agrément*. Cette activité de la PRAI vise à recenser les cours et les possibilités de formation en cours d'emploi qui répondent aux besoins des ISC et aux exigences des ordres professionnels en matière d'agrément. Lorsque des besoins sont relevés, la commission envisage de communiquer avec les universités afin qu'elles offrent de nouveaux cours et d'explorer la possibilité de créer des stages, tout en élargissant le bassin des ISC pouvant être admises comme organisation de formation agréée dans la région.

Le Congrès a également approuvé une *enquête sur l'état de la reddition de comptes et de la transparence dans la région*. L'étude, qui est financée par le Programme d'aide de la Nouvelle-Zélande, donne suite à une enquête de 2009 et comprend des études approfondies menées dans plusieurs pays de la région.

Dans une perspective d'avenir, le Congrès a approuvé l'adoption du *cadre de performance* de la PASAI, qui a été préparé sous la surveillance du comité directeur de la PASAI, en collaboration avec ses partenaires de développement et ses parties prenantes. Grâce à la mise en œuvre du cadre, la PASAI peut mesurer les progrès accomplis en vue d'améliorer la gouvernance, conformément au Plan du Pacifique et à d'autres résultats.

Ateliers

Des ateliers sur la présentation des ISSAI et la façon de diriger le changement organisationnel ont également été offerts pendant le congrès.

Présentation des ISSAI

Sarah Lineham, du Bureau de l'auditeur général de la Nouvelle-Zélande, a fourni aux délégués de l'information sur les ISSAI. En particulier, elle a présenté le cadre sur les conditions préalables pour le fonctionnement des ISC. Elle a distribué une liste de contrôle des ISSAI qui a permis aux délégués de comparer l'état actuel de leur ISC avec les conditions préalables énoncées dans les ISSAI.

Lors des discussions qui ont suivi l'évaluation des ISC, les délégués de nombreuses ISC ont constaté que des obstacles constitutionnels ou organisationnels les empêchaient de remplir les conditions préalables des ISSAI. Les délégués ont convenu que les dirigeants des ISC devraient axer leurs efforts sur l'élaboration et la communication de stratégies en vue de remplir ces conditions. Ils ont également indiqué que les produits associés à la PRAI sont cohérents avec les ISSAI et s'y rattachent. À mesure que les bureaux d'audit adoptent les produits de la PRAI, ils deviendront effectivement de plus en plus conformes aux ISSAI.

Diriger un changement organisationnel

Chris Kelly, Commissaire du service de police des Tonga, a présenté un discours-programme sur les changements qu'il a mis en œuvre dans le cadre de la réforme du service de police des Tonga. Il a donné un aperçu des objectifs ainsi qu'une description des problèmes qu'il a surmontés et des stratégies utilisées pour améliorer les pratiques au sein du service de police. Ce discours a été une excellente introduction à l'atelier présenté par Lin Weeks, experte-conseil en matière de renforcement des capacités de la PASAI.

Pendant les séances de l'atelier, les délégués ont déterminé les améliorations possibles au sein de leurs ISC et examiné des stratégies qui leur permettraient d'apporter des changements. Durant ces séances, ils ont porté attention à l'utilité des diverses composantes de la PRAI pour favoriser le changement.

Séances de travail

Les délégués ont pris les mesures suivantes pendant leurs séances de travail. Ils ont :

- chargé le Secrétariat et le Secrétaire général d'établir un plan de communication et de relations de travail pour diffuser l'information sur la PASAI et encourager de meilleures relations de travail avec les partenaires de développement, les parties prenantes, les ordres professionnels, les établissements de formation et les autres parties;
- reconduit le mandat des membres du Comité directeur;
- approuvé la Nouvelle-Calédonie comme hôte du Congrès de la PASAI de 2012 et accepté l'offre de Guam de tenir le Congrès de 2013.

Les participants au Congrès étaient surtout reconnaissants de l'important travail d'organisation réalisé par le personnel de l'ISC des Tonga et du Secrétariat de la PASAI, ainsi que du leadership et de l'accueil de l'Auditeur général des Tonga en tant qu'hôte du Congrès. La PASAI entrevoit d'un œil positif une autre année d'efforts collectifs et individuels visant à améliorer l'audit, ainsi que sa contribution à une meilleure reddition de comptes et transparence dans le Pacifique.

Pour renseignements, communiquer avec le directeur général de la PASAI, Eroni Vatuloka (eroni.vatuloka@pasai.org).

Troisième Conférence EUROSAI-ARABOSAI

ISC des Émirats arabes unis

En mars 2011, la troisième Conférence EUROSAI-ARABOSAI s'est déroulée dans la capitale des Émirats arabes unis, Abou Dhabi. Des représentants de plus de 40 pays des deux régions y ont participé. Tenue peu après le XX^e INCOSAI à Johannesburg, la Conférence a permis de réfléchir aux *Accords de Johannesburg* ainsi qu'aux thèmes de la Conférence, soit la responsabilité, la transparence et la lutte contre la corruption.

Les séances sur la transparence et la responsabilité se sont inscrites dans le prolongement des débats du XX^e INCOSAI et ont permis aux participants d'en apprendre davantage sur les documents composant le cadre des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) ainsi que sur l'expérience pratique des pays dans ce domaine. La dernière séance sur la lutte contre la corruption visait à mieux sensibiliser les participants à la lutte contre la corruption et à examiner l'étendue des audits ou des investigations sur la corruption dans les divers pays.

À l'issue de la Conférence, la Déclaration d'Abou Dhabi a été approuvée. Elle se veut un outil de rapprochement des régions par l'établissement de méthodes de collaboration mutuellement avantageuses pour faciliter la mise en œuvre du cadre des ISSAI et la lutte contre la corruption. La Déclaration comprend une annexe qui recense les nombreux documents produits au sein de l'INTOSAI et de ses régions. Elle offre des lignes directrices utiles sur le fonctionnement d'une ISC, depuis le renforcement des fonctions d'assurance qualité jusqu'aux éléments d'une architecture organisationnelle.

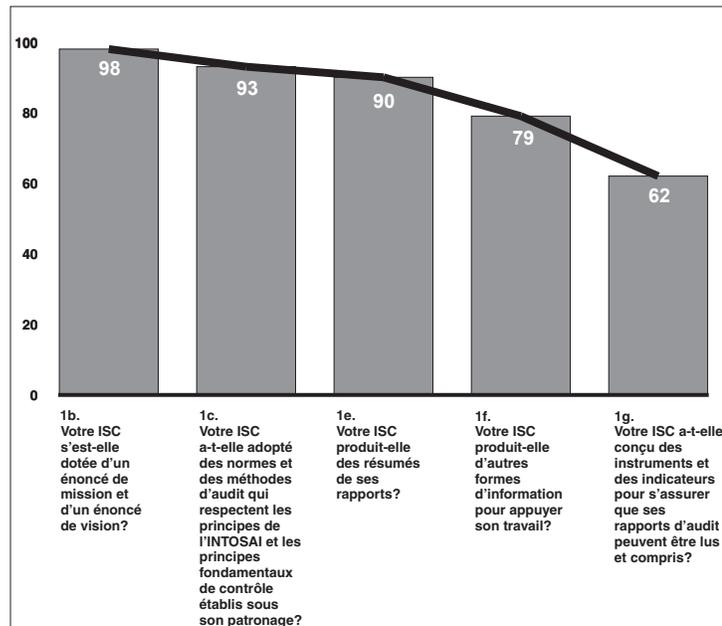
Les discussions menées entre les diverses ISC avant la Conférence ont montré qu'il est certes utile de recenser la masse de documents disponibles et d'établir un cadre de fonctionnement pour les ISC, mais qu'il est plus ardu d'organiser l'information pour qu'elle puisse être utilisée. Par exemple, il est difficile de mettre en œuvre les éléments du mémoire sur la valeur et les avantages du XX^e INCOSAI ou les ISSAI 20 et 21 (*Principes de transparence et de responsabilité* et *Principes de transparence et de responsabilité – Principes et bonnes pratiques*) lorsqu'on envisage le renforcement des capacités. Aussi a-t-on tenté dans l'annexe de mettre l'accent sur l'organisation (plutôt que sur la création) de l'information existante en une architecture.

Les discussions avant la Conférence ont aussi fait ressortir la quasi-omission de la fraude et de la corruption du cadre des ISSAI. La prépondérance de l'audit ou du contrôle (particulièrement l'attestation) et le peu de directives visant l'inspection et l'investigation (qui font partie du mandat de nombreuses ISC) expliquent le peu d'attention accordée à ces questions.

Aperçu de la première séance : La transparence

L'ISC hôte, les Émirats arabes unis, présidait la première séance, qui a porté essentiellement sur deux fonctions primordiales pour que les ISC « tiennent leurs promesses » : communiquer au public de l'information sur leur propre performance (selon les principaux éléments des ISSAI 20 et 21) et permettre un examen minutieux des ISC, tel que décrit dans le mécanisme d'examen par les pairs. Avant la réunion, les ISC ont répondu à un questionnaire d'enquête qui a permis de dégager les éléments essentiels à la transparence.

Pièce 1 : Éléments essentiels à la transparence des ISC



Source : Enquête menée auprès des ISC sur la transparence.

Comme le montre la pièce 1, les ISC sont de plus en plus nombreuses à adopter des indicateurs de transparence. Cependant, il leur faut toujours se doter de mécanismes pour assurer l'efficacité de leurs extraits.

L'ISC de la France a présenté un mémoire sur les principaux principes des ISSAI 20 et 21, lesquels décrivent simplement les aspects que les ISC doivent mettre en place pour remplir leur mandat et procurer une valeur et des avantages aux citoyens de leur pays. Ce mémoire complète les éléments valeur et avantages décrits sous le thème 1 du XX^e INCOSAI. L'ISC de la France s'est concentrée sur les principes relatifs à la communication des résultats des travaux des ISC, tel que l'indique la pièce 1. L'ISC de l'Iraq a aussi présenté un mémoire complet sur son expérience à l'égard de certains des principes énoncés dans les ISSAI 20 et 21.

L'examen par les pairs est un outil éprouvé qui peut aider les ISC à augmenter leur transparence et à améliorer leur efficacité. L'ISC de l'Allemagne, qui est l'un des

principaux auteurs du guide d'examen par les pairs, a présenté un mémoire sur la théorie et la pratique des examens par les pairs sous l'angle de l'examineur et sous celui de l'ISC examinée.

Quel que soit l'angle, l'examen par les pairs fournit des occasions de transfert des connaissances et d'apprentissage. Qui plus est, de nombreux accords d'examen par les pairs mettent l'accent sur l'efficacité de l'ISC. Ainsi, l'ISC de la Norvège a été reconnue pour l'efficacité de son processus d'audit de performance, et a fait la preuve qu'un examen par les pairs peut rendre le travail d'une ISC plus crédible.

L'ISC de la Suisse a présenté une autre expérience de l'examen par les pairs. Pour une petite ISC, un examen par les pairs peut représenter une bonne occasion de bénéficier en même temps des ressources d'ISC plus importantes. L'examen par les pairs de la Suisse a porté sur des questions significatives et d'une grande portée telles que les suivantes :

- L'ISC réalise-t-elle les missions qui lui sont confiées?
- L'ISC accomplit-elle son travail de manière efficace et professionnelle?
- Comment le travail de l'ISC profite-t-il aux entités auditées?

Au cours des délibérations, les participants ont convenu que l'examen par les pairs faisait intervenir des parties prenantes au sens plus large, telles que les parlementaires.

En plus de démontrer la valeur de l'ISC, les examens par les pairs peuvent faire ressortir des aspects à renforcer et à améliorer et fournir des orientations et des conseils objectifs. Les participants ont assisté à des présentations sur le renforcement des capacités et sur les grandes lignes d'un rapport d'état de la situation préparé par l'IDI qui recense les besoins de formation et de perfectionnement identifiés par les ISC. L'examen par les pairs peut aussi aider les ISC à faire confirmer par des tiers qu'elles n'ont pas la capacité nécessaire pour répondre aux besoins des parties prenantes.

Enfin, les examens par les pairs peuvent répondre à des préoccupations au sujet du rendement des ressources investies dans les ISC. Ce point a fait l'objet de discussions de nature plus générale au cours de la deuxième séance sur la responsabilité.

Aperçu de la deuxième séance : La responsabilité

L'ISC du Liban a présidé la deuxième séance, qui visait surtout à communiquer de l'information sur les modalités de rapport des ISC et sur les moyens de s'assurer que les constatations et les recommandations des audits sont prises au sérieux. La Chambre des comptes de la Russie a présenté un survol de l'effet de ses activités sur la gestion générale des finances publiques en Russie. Ainsi, le budget est évalué à diverses étapes (et non seulement a posteriori). Dans sa présentation, la Chambre a expliqué le processus de reddition de comptes suivi après la délivrance du rapport d'audit et son étude par diverses chambres, ainsi que le délai de réponse aux constatations de l'audit, et sa capacité de traiter de questions de toute première importance. Une combinaison d'activités planifiées et d'activités menées en réponse à l'intérêt public contribue à maintenir la pertinence de la Chambre et son professionnalisme. Ces activités

favorisent le maintien de l'intérêt public à l'égard des résultats d'audit et la prise rapide de mesures à la suite des recommandations.

L'ISC de la Jordanie a décrit les divers types de responsabilité d'un régime de cour des comptes, qui sont plus vastes que celles d'un bureau d'audit. L'accent est mis particulièrement sur la responsabilité individuelle et l'évaluation des fonctions et des devoirs des titulaires de charges publiques.

L'ISC de la Pologne, qui préside l'EUROSAI, a présenté un mémoire sur l'évaluation de la performance des ISC, poursuivant ainsi la discussion engagée sur ce sujet lors du XX^e INCOSAI. L'ISC y a décrit le besoin de tels indicateurs et mesures et exposé la façon de les instaurer et de les communiquer aux parties prenantes. L'un des aspects essentiels est l'intégration de tout cadre au fondement de l'ISC et l'adoption d'indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et délimités dans le temps).

L'ISC de la Belgique a présenté un exemple de la valeur de l'ISC pour ses parties prenantes en exposant ses travaux sur le système de sécurité sociale. L'ISC de Malte a décrit son rapport redditionnel au Parlement, en donnant un exemple du type d'informations que les ISC peuvent colliger et communiquer sur leur performance et leurs activités.

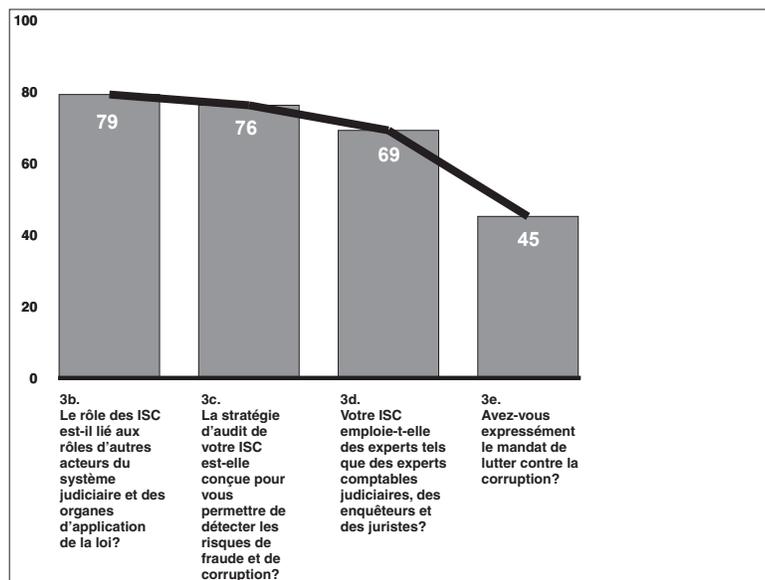
L'ISC de l'Espagne a présenté un mémoire important résumant de nombreux points soulevés au cours de la séance. Elle a notamment traité de la responsabilité selon les points de vue suivants :

- la promotion de la transparence;
- la détermination des questions d'intérêt public et des questions d'importance;
- l'appui à une bonne gouvernance;
- le suivi des résolutions et des recommandations;
- la promotion de l'amélioration des lois et des règlements.

Aperçu de la troisième séance : La lutte contre la corruption

La dernière séance a donné l'occasion aux ISC, sous la conduite de l'ISC du Portugal, de discuter d'un sujet difficile, celui du mandat des ISC et de leur rôle en matière de lutte contre la corruption. Il appartient aux ISC de jouer un rôle de chef de file dans la promotion de la prévention de la fraude et de la corruption, plutôt qu'un rôle d'organismes d'application de la loi. Les mandats des ISC à cet égard ne sont pas nécessairement clairs et, par conséquent, les pratiques des ISC diffèrent beaucoup les unes des autres, comme le montre la pièce 2.

Pièce 2 : Rôle des ISC dans la lutte contre la corruption



Source : Enquête menée auprès des ISC sur la transparence.

Plusieurs présentations ont traité de techniques novatrices et du recours aux technologies pour aider à prévenir et à détecter les fraudes et la corruption. Les présentations des ISC des Émirats arabes unis, de la Hongrie et des Pays-Bas décrivaient des trucs et astuces pour évaluer les risques de fraude et de corruption.

Conclusion

La Conférence EUROSAL-ARABOSAI a mis en évidence un certain nombre de questions clés. L'INTOSAI et ses groupes de travail régionaux cherchent de plus en plus à collaborer et à harmoniser leur mode de fonctionnement, comme en témoigne le cadre des ISSAI. Toutefois, les pratiques actuelles et l'expérience de chacune montrent qu'un plus grand partage des connaissances s'impose pour améliorer le plus possible la cohérence et la qualité. Malgré les limites des capacités et la diversité des mandats, les ISC devraient mettre en œuvre des programmes de travail conjoints, réaliser des examens par les pairs et mettre au point des méthodes innovatrices pour en arriver à pouvoir intégrer véritablement tous les aspects du cadre des ISSAI et à prévoir dans leurs travaux d'autres éléments des risques de fraude et de corruption.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'ISC des Émirats arabes unis :

Courriel : president@saiuae.gov.ae

Site Web : www.saiuae.gov.ae

Pleins feux sur les ISSAI

Heather Keister et Patrick Frey, Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis

Deuxième réunion du groupe chargé du Projet d'harmonisation des ISSAI

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011, le groupe chargé du Projet d'harmonisation des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) a tenu sa deuxième réunion au Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis (GAO), à Washington. Le groupe, présidé par l'ISC du Danemark, réunit des membres de 13 ISC du monde entier. Il est chargé de la révision du niveau 3 du cadre des ISSAI – Principes fondamentaux de contrôle – afin de s'assurer que les ISSAI :

- décrivent le rôle général et la fonction d'audit d'une ISC, et qu'elles soient pertinentes et utiles pour tous les membres de l'INTOSAI;
- donnent un aperçu de l'ensemble des ISSAI et y fassent référence;
- fournissent un ensemble de concepts cohérents et un meilleur lien entre tous les niveaux du cadre des ISSAI.

Compte tenu des résultats de la première réunion du groupe et des commentaires du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles, le groupe chargé du Projet effectuera les révisions en prenant en considération les principes fondamentaux indissociables de tout audit public, ainsi que leur application aux audits d'états financiers, de performance et de la conformité. À cette fin, le groupe s'est réuni au GAO pour discuter de quatre nouveaux documents :

- ISSAI 100 : *The Essence of Public Sector Auditing* (Les fondements de l'audit du secteur public);
- ISSAI 200 : *Principles of Financial Auditing* (Principes d'audit d'états financiers);
- ISSAI 300 : *Principles of Performance Auditing* (Principes d'audit de performance);
- ISSAI 400 : *Principles of Compliance Auditing* (Principes d'audit de la conformité).

Chacun des quatre sous-groupes de rédaction a présenté un aperçu général de l'état d'avancement de l'ébauche actuelle des normes, y compris la méthode de rédaction utilisée et les problèmes ou les préoccupations non réglés.

Les sous-groupes ont soulevé une question commune, à savoir la façon dont les quatre nouvelles ISSAI devraient s'articuler les unes avec les autres. Est-ce que chaque

sous-groupe devrait produire un document indépendant énonçant les principes pertinents pour chaque type d'audit? Ou alors, le groupe chargé du Projet devrait-il chercher à produire un ensemble de documents intégrés comportant des renvois aux autres documents? Le groupe a également discuté de la place des ébauches des ISSAI dans le cadre général des ISSAI, de leur niveau d'autorité et de la mesure dans laquelle l'INTOSAI pourra les adopter et les appliquer. Les membres ont discuté longuement de la façon dont les ISC indiqueraient leur conformité aux ISSAI, examiné diverses options d'énoncé de conformité et discuté de la relation entre les conditions préalables institutionnelles du niveau 2, les principes fondamentaux du niveau 3 et les directives de contrôle du niveau 4. Ils ont pris soin de définir des principes d'audit du secteur public qui étaient non seulement exemplaires, mais aussi inclusifs et réalisables par le vaste éventail d'ISC qui composent l'INTOSAI. Le Projet d'harmonisation a comme objectif d'établir des principes fondamentaux de contrôle de niveau 3 à l'usage de toutes les ISC et de fournir des principes d'audit communs à l'ensemble de l'INTOSAI.

Même si toutes les questions n'ont pas été résolues, la réunion a favorisé un échange d'idées franc et a permis de faire avancer les objectifs généraux des travaux d'harmonisation et de recenser plusieurs nouvelles tâches qui devront être accomplies. Chaque sous-groupe continuera à peaufiner son ébauche, et un nouveau sous-groupe sera chargé d'harmoniser la structure des ébauches afin d'en accroître la lisibilité. Le groupe chargé du Projet communiquera plusieurs questions à la Commission des normes professionnelles afin d'obtenir des précisions. Dans l'ensemble, la réunion de trois jours du groupe chargé du Projet d'harmonisation des ISSAI a favorisé une discussion fructueuse sur les dilemmes et les considérations liés à la révision des ISSAI. Les membres du groupe se sont quittés avec bien des choses à examiner et à réaliser avant la prochaine réunion en mai 2012.

Pour obtenir des renseignements sur les ISSAI, voir : www.issai.org. Pour des renseignements sur le Projet d'harmonisation, voir le site Web : www.psc-intosai.org/composite-280.htm.



Le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement

Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds

Des chefs d'État, des ministres et plus de 2 000 représentants du secteur public, de la société civile, du secteur privé et d'organisations internationales du monde entier se sont rencontrés à Busan, en République de Corée du Sud, du 29 novembre au 1^{er} décembre, pour conclure une entente sur un nouveau partenariat mondial de coopération pour le développement efficace. Terence Nombembe, Président de l'INTOSAI et Auditeur général de l'Afrique du Sud, a indiqué aux participants qu'il importait que les ISC soient solides et indépendantes afin de favoriser le développement durable des pays et l'utilisation efficace des ressources publiques.

Renforcement du rôle des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques dans l'établissement d'institutions nationales efficaces

À Busan, la présence du Président et d'une petite délégation de l'INTOSAI s'inscrivait dans l'engagement d'expansion pris par l'Organisation envers la communauté internationale de développement. La présence de l'INTOSAI a été confirmée peu après que les membres de son Comité directeur ont envoyé une lettre commune au Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La lettre décrivait l'importance de disposer d'institutions nationales efficaces et le rôle de celles-ci, en particulier des ISC, afin de réduire la pauvreté et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle demandait également que trois questions soient examinées dans le cadre du Forum de Busan :

1. Les ISC devraient être considérées comme des partenaires importants pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'élément constitutif relatif aux institutions nationales. L'élément constitutif qui sera préparé pour la réunion de Busan a déjà reçu l'appui des dirigeants des ISC en principe.
2. La communauté internationale du développement reconnaît l'INTOSAI comme une composante essentielle de l'architecture de développement international et

appuie la présentation et l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la promotion de la transparence et de la responsabilité par le renforcement du contrôle des finances publiques. La résolution demanderait aux membres de mettre en œuvre et d'appliquer les principes énoncés dans la *Déclaration de Lima sur les lignes directrices du contrôle des finances publiques* de 1977 et la *Déclaration de Mexico sur l'indépendance des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques* de 2007.

3. La communauté internationale du développement reconnaît que les ISC remplissent une fonction essentielle de l'État en contribuant à la légitimité et à la responsabilisation de l'État. Elles sont donc un élément constitutif clé relatif à des institutions et à des États efficaces.

Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide

Il s'agissait du quatrième Forum de haut niveau (HLF4) sur l'efficacité de l'aide, qui donnait suite aux rencontres tenues à Rome (2003), à Paris (2005) et à Accra (2008). Le premier Forum de haut niveau a été lancé pour discuter des préoccupations concernant la façon dont l'aide est dispensée et améliorer son efficacité. Au deuxième Forum de haut niveau, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires se sont mis d'accord sur la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, qui énonce cinq principes généraux (appropriation, alignement, harmonisation, responsabilité mutuelle, et gestion axée sur les résultats en matière de développement) pour la façon dont l'aide est offerte. Le Forum de haut niveau est devenu le plus grand et le plus important forum de discussion sur l'efficacité de l'aide et du développement. Depuis le Forum de Paris, la participation s'est élargie bien au-delà de l'axe initial de l'aide Nord-Sud, et comprend des pays et des organisations dont les activités englobent toutes les formes de coopération en matière de développement.

L'INTOSAI a participé à ces discussions de haut niveau sur l'avenir de la coopération en matière de développement pour la première fois au HLF4. La délégation de l'INTOSAI a tiré trois principaux messages de la rencontre :

- La communauté internationale mettra davantage l'accent sur les institutions, les politiques et les partenariats qui font la promotion du développement efficace, plutôt que de l'efficacité de l'aide.
- La reddition de comptes et les institutions de surveillance, y compris les ISC et les comités parlementaires, sont de plus en plus reconnues comme des éléments importants des institutions nationales de développement efficaces. Cette reconnaissance comprend l'amélioration de la reddition de comptes grâce à une utilisation transparente des ressources publiques.
- Des partenariats mondiaux, semblables au modèle de l'INTOSAI, seront probablement utilisés plus couramment comme mécanisme pour promouvoir la coopération Sud-Sud ou triangulaire (p. ex. un pays développé et un pays ayant eu récemment une bonne expérience de développement institutionnel pertinent qui aident un pays en développement à trouver des solutions appropriées à ses problèmes particuliers), ainsi que l'échange de connaissances, l'apprentissage entre les pairs et la coopération.

Le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement

Le HLF4 a abouti à un document de haut niveau qui établit un programme de coopération future pour le développement. Ce document vise à nouer un partenariat mondial pour un développement plus inclusif, en reconnaissant le rôle de la coopération Sud-Sud, de la société civile et du secteur privé, ainsi que de l'aide au développement Nord-Sud. Il définit quatre principes clés qui s'appliquent à toutes les formes de coopération pour le développement.

Principes collectifs au service de buts communs

- a) L'appropriation des priorités de développement par les pays en développement
- b) L'orientation vers les résultats
- c) Des partenariats pour le développement ouverts à tous
- d) La transparence et la réciprocité

(Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, paragraphe 11)

Bien que ces principes soient au cœur du fonctionnement de l'INTOSAI, l'importance des résultats accentue le fait que les ISC doivent communiquer efficacement la valeur et les avantages qu'elles offrent, et rendre compte des résultats de leurs travaux d'audit et de leurs initiatives de renforcement des capacités. Cela illustre une fois de plus l'importance des activités du Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC, qui est présidé par l'Afrique du Sud, et des travaux en cours sur la mesure des résultats menés par divers organismes régionaux de l'INTOSAI.

Le document *Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement* souligne à plusieurs reprises l'importance de disposer d'ISC efficaces et indépendantes pour assurer l'avenir de la coopération efficace pour le développement.

- « L'utilisation et le renforcement des systèmes des pays en développement restent au centre de nos efforts pour construire des institutions efficaces. » (paragraphe 19)
- « Faire porter notre effort sur l'établissement, au niveau des pays, des systèmes transparents de gestion des finances publiques et de gestion de l'information relative à l'aide. » (paragraphe 23b))
- « L'existence de politiques et d'institutions efficaces est déterminante pour un développement pérenne. Les institutions assurant des fonctions essentielles de l'État devraient, lorsque cela est nécessaire, être davantage renforcées. » (paragraphe 29)
- « Mettre pleinement en œuvre les engagements auxquels nous avons respectivement souscrit pour éliminer la corruption [...] Nous nous efforcerons pour ce faire de renforcer la transparence budgétaire, de consolider les mécanismes indépendants permettant de faire appliquer la loi et de protéger les dénonciateurs. » (paragraphe 33a))

Les discussions qui ont eu lieu avant et pendant le Forum de Busan ont permis de convenir que les États précaires risquaient le plus de ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et qu'il restait du travail à faire pour mieux comprendre leur situation et les aider à résoudre les problèmes qui leur sont propres. Un nouvel ensemble d'objectifs d'édification de la paix et de consolidation de l'État a été approuvé, qui accorde notamment une place importante au renforcement des politiques légitimes et de la légitimité de l'État, à des assises économiques solides (y compris la collecte et l'utilisation appropriée des revenus nationaux), et à la prestation équitable de services. Comme cela a été souligné par M. Nombembe lors d'une de ses interventions, des ISC efficaces et indépendantes sont susceptibles de renforcer la légitimité de l'État et la relation entre l'État et la société si elles sont perçues comme étant indépendantes par la société civile et peuvent publier des rapports objectifs sur l'utilisation des fonds publics.

L'INTOSAI comme modèle pour l'avenir de la coopération pour le développement

La délégation de l'INTOSAI était heureuse de constater un plus grand intérêt pour les partenariats mondiaux comme un moyen efficace et complémentaire de coopération pour le développement. Pour éclairer les discussions sur les formes de coopération pour le développement de l'avenir, M. Nombembe a dressé le portrait d'une l'INTOSAI qui incarne un partenariat inclusif et mondial d'organisations de près de 190 pays ayant plus de 50 ans d'expérience. Son succès dans divers domaines, notamment la promotion de l'échange d'informations, de l'apprentissage entre les pairs et de la coopération, l'établissement de normes mondiales, l'élaboration de biens publics mondiaux et la création d'un pouvoir d'émulation et d'entraide en matière de réforme, a suscité beaucoup d'intérêt. Reconnaisant ces succès et la possibilité de créer des partenariats mondiaux similaires, l'International Federation of Accountants a signé un protocole d'entente pour renforcer la reddition de comptes et améliorer la collaboration (MOSAIC) avec un groupe de bailleurs de fonds qui vise à appliquer les leçons tirées de la coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds à l'avancement de la profession comptable dans les pays en développement. Les organismes d'approvisionnement dans le monde entier ont également entrepris des discussions sur la possibilité d'établir un partenariat mondial pour la profession.

Enfin, de nombreuses séances ont fait la promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Selon la délégation de l'INTOSAI, il était encourageant d'entendre que les stratégies utilisées par l'INTOSAI depuis des décennies, grâce à ses structures régionales, étaient considérées comme l'avenir de la coopération pour le développement.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds : idi@idi.no.

62^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI à Vienne

Date :	27 octobre 2011
Endroit :	Vienne, Autriche
Hôte :	Cour des comptes de l'Autriche
Participants :	Les ISC des États suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Bahamas, Brésil, Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis, France, Gabon, Hongrie, Inde, Luxembourg, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pologne, Royaume-Uni, Russie, Suède et Venezuela

Le 27 octobre 2011, le Comité directeur de l'INTOSAI s'est réuni à Vienne, en Autriche, dans les locaux du Parlement. Cette rencontre coïncidait avec le 250^e anniversaire de la Cour des comptes de l'Autriche.

Outre les 18 chefs d'ISC de toutes les régions de l'INTOSAI qui composent le Comité directeur, étaient présents les rapporteurs des commissions, des groupes de travail et des task forces. À cette occasion, le Comité directeur a reçu les rapports des présidents des différents objectifs de l'INTOSAI et approuvé les rapports annuels du Secrétariat général, de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et de la *Revue*. Un certain nombre de motions précises ont également été proposées et adoptées :

- L'adhésion de l'ISC du Timor-Oriental a été acceptée par l'INTOSAI, qui compte désormais 190 membres.
- L'ISC de la Pologne, qui préside la Sous-commission des normes de contrôle interne de l'INTOSAI, représentera l'INTOSAI au sein de l'Internal Auditing Standards Board (IASB) de l'Institute of Internal Auditors.
- La part de l'INTOSAI à la *Revue* passera de 25 à 20 %, ce qui représente une diminution de 20 % des apports.
- Le mandat mis à jour de la Commission des normes professionnelles a été adopté. Il comprend l'élaboration d'un modèle d'application des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI).
- La Task force des prévisions financières a été créée. Elle sera présidée par l'ISC de la Norvège et relèvera de la Commission des affaires financières et administratives. Elle a pour mission 1) de chercher les meilleurs moyens d'assurer le financement et la budgétisation durables de l'INTOSAI et l'amélioration continue de sa planification stratégique, et 2) d'élaborer des mécanismes permettant à l'INTOSAI de faire face aux enjeux et aux évolutions qui se dessinent.

- Le mandat de la Task force sur la crise financière globale a été prolongé d'une année afin qu'elle puisse achever ses travaux et déterminer le rôle de l'INTOSAI lors des prochaines crises financières.
- L'INTOSAI améliorera la présentation qu'elle fera lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (sommet Rio+20) grâce à un document préparé pour l'occasion par le Groupe de travail sur la vérification environnementale.
- La nouvelle Task Force base de données et informations sur les ISC a mené une étude technique en vue d'évaluer la possibilité de transformer la base de données sur les ISC en une plateforme d'information pour l'INTOSAI.
- Les thèmes du XXI^e INCOSAI seront les suivants :
 - thème n° 1 : « Contrôle des finances publiques et gouvernance à l'échelle nationale » (présidence : l'ISC de la Chine);
 - thème n° 2 : « Contributions des ISC afin d'assurer une politique des finances durable » (présidence : l'ISC du Mexique).
- L'INTOSAI appuiera le projet de résolution soumis à la 66^e Assemblée générale des Nations Unies. Ce projet reconnaît expressément le travail de l'INTOSAI et les déclarations de Lima et de Mexico, invite les États membres des Nations Unies à appliquer les principes de ces déclarations et leur demande de poursuivre, voire de renforcer, leur collaboration avec l'INTOSAI.
- Le thème principal de l'INTOSAI, pour 2012, sera la mise en œuvre et la diffusion des ISSAI.
- L'INTOSAI appuiera l'initiative de la Commission de contact des ISC de l'Union européenne, qui vise à renforcer le contrôle externe des organisations internationales par les pouvoirs publics, par rapport au mécanisme européen de stabilité établi en vue de protéger la stabilité financière en Europe.
- Le XXI^e INCOSAI se tiendra du 28 octobre au 2 novembre 2013, à Pékin, en Chine.

Les présidents des différents objectifs et des groupes de travail régionaux ont fait rapport de leurs activités.

Le Président de l'objectif 1, Henrik Otbo, a fait le point sur les efforts de sensibilisation aux ISSAI, le Projet d'harmonisation des ISSAI ainsi que les travaux des sous-commissions et des projets de la Commission des normes professionnelles (voir la rubrique « Pleins feux sur les ISSAI », à la p. 32, pour obtenir des informations sur le Projet d'harmonisation). Les principaux points de l'exposé de M. Otbo étaient les suivants :

- La stratégie de sensibilisation aux ISSAI tirera parti des possibilités existantes afin de promouvoir le cadre des ISSAI. Elle visera notamment à accroître la mise en œuvre des ISSAI, à les promouvoir en tant que normes reconnues et à s'assurer que le cadre des ISSAI devienne un cadre de référence commun pour l'audit du secteur public.

- Le Projet sur l'obligation de rendre compte et la transparence a abouti aux versions définitives de l'ISSAI 20 (qui définit des principes fondamentaux) et de l'ISSAI 21 (qui donne des exemples de pratiques exemplaires). Toutes deux ont été adoptées lors du XX^e INCOSAI.
- Après l'adoption, lors du XX^e INCOSAI, de l'ISSAI 40, qui vise à aider les ISC à établir un système de contrôle qualité approprié pour tous les audits et à le faire fonctionner, l'équipe du Projet pour le contrôle qualité des contrôles a convenu d'élaborer d'autres lignes directrices. Elle entend notamment créer un outil d'analyse des écarts qui permettra aux ISC d'évaluer si leurs méthodes sont conformes aux principes fondamentaux énoncés dans l'ISSAI 40.
- Après l'adoption d'un ensemble exhaustif d'ISSAI au XX^e INCOSAI, la Sous-commission de contrôle de l'audit financier entend continuer de contribuer à l'élaboration des Normes internationales d'audit (ISA) ainsi qu'à la rédaction des avis de pratique correspondants, afin que les ISC continuent d'avoir accès à des lignes directrices à jour pour l'audit financier.
- La Sous-commission pour l'audit de performance participe aux projets sur les ISSAI portant sur la sensibilisation et l'harmonisation. Elle travaille également à la production d'une documentation qui aidera les ISC à maîtriser les aspects pratiques de l'audit de performance. Celle-ci est actuellement passée en revue et sera présentée à la Sous-commission en février 2012.
- Après l'adoption, au XX^e INCOSAI, de la série 4000 des ISSAI, la Sous-commission pour l'audit de conformité prévoit continuer à contribuer aux projets sur les ISSAI portant sur la sensibilisation et l'harmonisation. Elle s'attardera sur des aspects précis de cette série comme les contrôles par sondage, les missions d'assurance et les systèmes de suivi.
- La Sous-commission des normes de contrôle interne travaille à l'élaboration d'exemples de mesures de contrôle interne axées sur les objectifs et les composantes du contrôle interne, à la promotion de l'intégration dans les ISSAI des éléments du contrôle interne et de la gestion des risques énoncés dans le *Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI* (INTOSAI GOV), à l'étude des rapports sur le contrôle interne et à l'analyse de plateformes électroniques pour déterminer leur utilité et la qualité de leur contenu.
- La Sous-commission pour la comptabilité et les rapports a géré la production et la diffusion publique d'une proposition visant à retirer la série 9200 des INTOSAI GOV et à la remplacer par des hyperliens vers les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). De plus, en qualité d'observatrice au Conseil des IPSAS de l'International Federation of Accountants (IFAC), la Sous-commission tient les ISC informées des dernières nouvelles par le truchement d'un hyperlien sur son site Web qui mène vers les IPSAS.

M. Otbo a été nommé à la Cour des comptes européenne. Avant son départ, le Secrétaire général et le Comité directeur ont rendu hommage à son immense contribution à l'INTOSAI, notamment à son leadership dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des normes professionnelles.

Le Président de l'objectif 2, Ahmed El Midaoui, a parlé des activités de renforcement des capacités, des services de conseil et de consultation, des examens par les pairs et de l'enrichissement de la collaboration avec des organisations internationales. Le rapport de la Sous-commission sur l'examen par les pairs est présenté à la p. 44. Voici les principaux points qui ont été exposés :

- Les activités de la Commission de renforcement des capacités (CBC) comprenaient spécifiquement le transfert à l'IDI de la base de données sur le renforcement des capacités de l'INTOSAI et la poursuite de l'élaboration des guides sur l'assurance de la qualité de la CBC et d'autres guides. Les prochains travaux porteront sur le renforcement des secrétariats régionaux, de la CBC et des capacités d'apprentissage en ligne. En outre, une demande de financement visant à permettre à certaines ISC désignées de participer activement aux activités de la CBC a été présentée à l'INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds.
- Des ententes ont été établies pour consacrer la Plateforme de l'ONU/INTOSAI et la renommer Plateforme de l'INTOSAI pour une coopération avec les NU. L'INTOSAI et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU se sont entendus pour réévaluer les possibilités de coopération en fonction de chaque projet. La nouvelle plateforme collaborera avec l'ONU, voire avec d'autres organisations internationales, en vue d'établir des partenariats avec des organisations de la société civile, de renforcer les capacités des ISC, de réaliser des audits du financement international des secours aux sinistrés, mais surtout de lutter contre le blanchiment d'argent et la corruption dans le monde.

L'ISC de la Norvège a présenté un rapport sur les activités de l'IDI. Voir la rubrique « Nouvelles de l'IDI » à ce sujet, à la p. 54.

Le Président de l'objectif 3, Vinod Rai, a fait le point sur les activités liées à cet objectif. Celles-ci comprenaient la modification de la composition et de la direction des groupes de travail, le remaniement du site Web de la Commission et la réalisation de tâches figurant au plan de travail. Le rapport de la réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances, qui renferme un résumé des activités menées pour atteindre cet objectif, est présenté à la p. 45.

Le Président de l'objectif 4, Osama Jaffer Faquih, a résumé les activités liées à cet objectif, lesquelles étaient axées sur les rapports en matière de budget et de dépenses, la coopération avec les bailleurs de fonds et les travaux futurs de la Commission des affaires financières et administratives (FAC). Il a notamment mentionné que l'INTOSAI avait perçu 90 % de ses produits annuels, et que les auditeurs externes avaient exprimé une opinion non modifiée à l'égard des états financiers de 2010 de l'INTOSAI. Se reporter au rapport de la récente réunion de la FAC à la p. 52 pour obtenir un complément d'information sur les activités menées.

Les priorités à venir de la FAC comprennent : la surveillance étroite de la mise en œuvre du plan stratégique de l'INTOSAI, la participation active au Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, l'examen minutieux des cotisations et autres apports des membres de l'INTOSAI et le suivi des travaux de la nouvelle Task force des prévisions financières.

M. Faquih a également fait le point sur les activités de coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds :

- La Banque islamique de développement a signé l'entente, devenant ainsi la 16^e signataire.
- Un plan d'action pour 2011 comprend des initiatives centrées sur l'AFROSAI anglophone, le CREFIAF, la CAROSAI et l'ensemble des ISC au moyen d'un projet d'appui à la mise en œuvre des ISSAI.
- Le Comité de pilotage procède à l'examen des propositions d'initiatives de développement des capacités des ISC dans les pays en développement qui ont été soumises dans le cadre de l'appel de propositions général. Il a également convenu de former une task force composée de bailleurs de fonds ayant des visées communes, qui sera chargée d'élaborer les mécanismes de fonctionnement d'un fonds global commun. Neuf bailleurs de fonds se sont montrés intéressés par cette initiative.
- Le Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds est au stade préliminaire de l'élaboration d'un éventuel cadre de mesure de la performance crédible pour les ISC, en collaboration avec le Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC, la Commission de renforcement des capacités, le Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, des organismes régionaux de l'INTOSAI et des ISC volontaires, et des parties prenantes des milieux des bailleurs de fonds et des organismes non gouvernementaux.

La 63^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI aura lieu à la fin d'octobre ou au début de novembre 2012 à Chengdu, en Chine.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Secrétariat général de l'INTOSAI :

Courriel : intosai@rechnungshof.gv.at

Site Web : www.intosai.org

Troisième réunion du Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds

La troisième réunion du Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds a eu lieu à Washington les 19 et 20 juillet 2011, sous l'égide de la Banque mondiale. L'événement a attiré plus de 50 représentants de l'INTOSAI et de la communauté internationale des bailleurs de fonds.

La réunion, qui témoignait de la richesse et de la diversité de l'actuelle coopération directe entre les pairs et de l'appui fourni à l'INTOSAI, marquait la réalisation de progrès substantiels dans la mise en œuvre d'un protocole d'entente entre l'INTOSAI et 16 bailleurs de fonds. Ce protocole, qui reconnaît le rôle important des ISC en matière de renforcement de la reddition de comptes, de la transparence et de la bonne gouvernance, vise à accroître et à améliorer l'aide fournie aux ISC des pays en développement.

Le Comité de pilotage a convenu d'aller de l'avant avec d'autres accords de financement en faveur de la coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, selon une approche en trois volets :

- Un appel de propositions général pour les projets de renforcement des capacités ayant besoin d'aide a été lancé en septembre 2011. Il sera suivi d'un processus visant à assortir les demandeurs avec les bailleurs de fonds et les ISC disposés à donner leur appui.
- Une task force composée de bailleurs de fonds ayant des visées communes travaille à l'élaboration du cadre de fonctionnement d'un fonds global commun destiné au développement des capacités des ISC. Ce fonds constituera un mécanisme de financement additionnel, notamment pour les ISC des pays où les bailleurs de fonds sont peu présents.
- Une base de données globale sur l'aide apportée aux projets de développement des capacités des ISC améliorera la coordination de l'aide fournie aux ISC, ce qui accroîtra l'efficacité de cette aide.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds :

Courriel : intosai.donor.secretariat@idi.no

Site Web : www.idi.no

Sous-commission pour l'audit de conformité

La Sous-commission pour l'audit de conformité (CAS) a tenu sa neuvième réunion à Batoumi, en Géorgie, du 27 au 29 septembre 2011. Elle a eu l'honneur d'accueillir comme membres, la Chine et la Roumanie. Elle compte désormais 16 membres qui proviennent de toutes les régions de l'INTOSAI.



Les membres de la Sous-commission pour l'audit de conformité à la réunion de septembre 2011 à Batoumi, en Géorgie.

Après l'adoption de la série 4000 des ISSAI sur les audits de conformité, lors du XX^e INCOSAI, en 2010, la Sous-commission s'est penchée sur l'implantation de l'audit de conformité dans le secteur public à l'échelle mondiale.

Les sous-groupes chargés des projets sur les ISSAI touchant la sensibilisation, l'harmonisation et les questions propres aux cours des comptes ont exposé à la Sous-commission leurs travaux tout en démontrant l'importance et l'incidence de chaque activité.

- De nombreux membres de la Sous-commission prennent part à des activités continues de *sensibilisation* aux ISSAI auprès des membres de l'INTOSAI, qui sont garantes de la mise en œuvre de ces normes. Tandis que se poursuit la mise en œuvre des normes de niveau 4, un groupe de la Sous-commission collabore avec la Commission des normes professionnelles à l'harmonisation des normes de niveau 3 (principes fondamentaux de contrôle), lesquelles sont essentielles à la compréhension de l'audit dans le secteur public et du cadre des ISSAI.
- Des membres de la Sous-commission ont échangé leurs vues sur le document provisoire présenté par le groupe chargé du Projet d'*harmonisation*.
- Les besoins particuliers des cours des comptes font depuis longtemps partie des préoccupations de la Sous-commission. Un exposé-sondage sur l'ISSAI sur *les questions propres aux cours des comptes* a été présenté à la Sous-commission pour une première fois. Au cours des discussions, les principales différences entre les ISC qui évoluent dans un système qui fait appel à un auditeur général et celles qui sont des cours des comptes ont été explorées en profondeur, ce qui a fourni une base solide à l'enrichissement du document.

Maintenant que la série 4000 des ISSAI sur l'audit de conformité a été approuvée et mise en œuvre, la Sous-commission entend se concentrer sur la mise à jour des normes. Ses membres ont eu des discussions à cet égard à la lumière de leur expérience de mise en œuvre.

Ces discussions témoignent du professionnalisme des membres de la Sous-commission, qui acceptent de communiquer leur expérience et de faire avancer l'audit de conformité, laissant ainsi entrevoir un brillant avenir pour celui-ci au sein de l'INTOSAI.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Sous-commission pour l'audit de conformité : riksrevisjonen@riksrevisjonen.no.

Nouvelles de la Sous-commission sur l'examen par les pairs

La Sous-commission 3 de la Commission de renforcement des capacités (CBC) de l'INTOSAI a tenu une réunion à Vienne, en Autriche, les 8 et 9 septembre 2011. Cette sous-commission est chargée de promouvoir les pratiques exemplaires et l'assurance de la qualité grâce à l'examen volontaire par les pairs. Au cours de cette

réunion, qui était organisée par l'ISC de l'Autriche, la Sous-commission a dressé son programme d'activités pour 2011-2016 :

- Enrichir la documentation sur l'examen par les pairs qui est affichée sur le site Web de la Commission et mettre à jour les documents existants (*cbc.courdescomptes.ma*).
- Promouvoir un environnement qui permet d'apprécier les avantages de l'examen par les pairs, en particulier parmi les groupes de travail régionaux, par exemple en distribuant de la documentation sur les séminaires régionaux.
- Recueillir davantage de commentaires sur le *Guide d'examen par les pairs* et la *Liste de contrôle pour les examens par les pairs*, et les réviser s'il y a lieu.

Les membres de la Sous-commission participeront également au projet d'élaboration du cadre d'évaluation de la performance des ISC, chapeauté par le Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC de l'INTOSAI.

La Sous-commission a déjà commencé à réaliser certaines de ces activités. Par exemple, dans le but de créer ou de mettre à jour de la documentation sur l'examen par les pairs, elle a fait parvenir un questionnaire sur les projets d'examens par les pairs à toutes les ISC vers la fin de 2011. La Sous-commission souhaite remercier les ISC de leur participation à ce sondage et de tous les documents qu'elles lui ont transmis dans le but d'enrichir la documentation. Elle invite aussi toutes les ISC à lui communiquer leurs commentaires ou suggestions sur le *Guide d'examen par les pairs*. Les versions téléchargeables du questionnaire et du formulaire de commentaires sur l'examen par les pairs se trouvent sur le site de la Commission : *cbc.courdescomptes.ma*.

Pour obtenir des renseignements ou pour mettre des documents sur l'examen par les pairs à la disposition des autres ISC, prière de communiquer avec l'ISC de l'Allemagne : international@brh.bund.de.

Réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances

Le Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances (KSC) a tenu sa troisième réunion à Moscou, en Russie, les 5 et 6 octobre 2011, dans le but d'échanger sur les activités et les progrès des groupes de travail et des task forces de la Commission en vue de la 62^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI. Le Contrôleur et Auditeur général de l'Inde et Président de la Commission, Vinod Rai, a présidé la rencontre organisée par la Chambre des comptes de la Fédération de Russie, l'agent de liaison de la Commission.

Dix-neuf représentants des ISC de l'Autriche, du Danemark, de l'Estonie, des États-Unis, de la France, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, de la Russie ainsi que de la Cour des comptes européenne y ont pris part, de même que des représentants de l'IDI et de la *Revue*.

Avant la réunion, le représentant de la Chambre des comptes, Alexander Piscanov, qui dirige aussi le Secrétariat du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés (les INC) présidé par l'ISC de la Russie, a présenté un exposé en trois points sur les INC. Le président de la Chambre des comptes, Sergey Stepashin, a souhaité la bienvenue aux délégués et souligné la participation active de l'ISC de la Russie aux travaux de nombreux groupes de travail de l'INTOSAI. M. Rai a accueilli Gjis de Vries, membre de la Cour des comptes européenne, qui assume la présidence du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes depuis janvier 2011. Il a aussi mentionné que le site Web de la KSC (www.intosaiksc.org) avait été rafraîchi et doté de trois nouvelles fonctionnalités : un forum, un outil de sondage et des archives. On y a également ajouté une section pour la nouvelle Task force base de données et informations sur les ISC présidée par l'ISC du Mexique.

Monika Gonzalez Koss, qui assume la direction de la planification stratégique à l'INTOSAI, a présenté le rapport du Secrétariat général de l'INTOSAI au nom du Secrétaire général ainsi qu'un rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique pour 2011-2016. Elle a fait le point sur l'initiative visant à renforcer l'indépendance des ISC grâce à l'inscription dans les lois internationales, au moyen d'une résolution des Nations Unies, des principes d'indépendance énoncés dans les déclarations de Lima et de Mexico. Le Secrétariat général a lancé une nouvelle initiative visant à promouvoir l'échange de connaissances au moyen de la mise en ligne, sur le site Web de l'INTOSAI, de tous les résumés des lignes directrices et des normes de l'INTOSAI, à l'intention des auditeurs et des acteurs du domaine. Les premiers résumés devaient être mis en ligne pour la fin de 2011. Au cours du 21^e Symposium ONU/INTOSAI, l'ONU a invité l'INTOSAI à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (sommet Rio+20). Le Secrétariat général, en étroite collaboration avec le Groupe de travail sur la vérification environnementale, a préparé une version provisoire du texte qui sera présenté au sommet.

Elizabeth Walmann, chef de projets à l'IDI, a mentionné qu'au cours de la dernière année, l'IDI avait collaboré avec l'ensemble des régions de l'INTOSAI en vue de combler les besoins des ISC en matière de renforcement des capacités, et qu'elle avait bénéficié d'une fructueuse collaboration avec plusieurs commissions et groupes de travail de l'INTOSAI. Le Contrôleur général du Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis, Gene Dodaro, a présenté le rapport annuel de 2010 et les états financiers audités de la *Revue*. Il a mentionné qu'une opinion non modifiée avait été exprimée sur les états financiers de la *Revue*, que cette dernière maintenait toujours des réserves de trésorerie adéquates et que la Commission des affaires financières et administratives avait approuvé une proposition visant à faire passer de 25 à 20 % la part des cotisations versée à la *Revue*.

La Commission des normes professionnelles (PSC) et la Commission de renforcement des capacités (CBC) ont également fait rapport de leurs activités. Ane Elmoose, qui dirige le Secrétariat de la PSC, a indiqué que la présidente de la PSC serait responsable des ISSAI des niveaux 1 à 3, pour lesquelles il n'existe pas de comité permanent. Les sous-commissions concernées de la PSC, la CBC et la KSC seraient responsables des ISSAI et des INTOSAI GOV du niveau 4, y compris de leur revue. Cette information

devait être affichée sur le site Web des ISSAI (www.issai.org). Le Conseiller-Maître à la Cour des comptes du Royaume du Maroc, Mohammed Kamal Daoudi, a présenté la mission et les nouvelles stratégies de la CBC pour 2011-2016 et traité de sa gouvernance, laquelle est assurée par la Commission elle-même, le comité de pilotage et trois sous-commissions spécialisées. Il a aussi été question de la Plateforme ONU/INTOSAI.

Les principaux points des rapports des groupes de travail et des task forces sont les suivants :

- Le **Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes** (présidence : Cour des comptes européenne) a enrichi la documentation sur les lignes directrices et les pratiques exemplaires depuis le XX^e INCOSAI. Son programme pour 2011-2013 compte 13 activités liées à l'audit des aides en cas de catastrophe et de la prévention en vue d'une catastrophe, et à la reddition de comptes en matière de secours en cas de sinistres ou dans le cadre de l'aide humanitaire.
- Le **Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale** (présidence : Égypte) s'est réuni cette année et a dressé son plan de travail. Cependant, puisque l'ISC de l'Égypte n'a pas pu participer à la réunion du Comité de pilotage et produire un rapport d'étape, il lui a été demandé de le faire à la 62^e réunion du Comité directeur.
- Le plan de travail de 2011-2013 du **Groupe de travail sur la vérification environnementale** (présidence : Estonie) prévoit la mise à jour et l'élaboration de la documentation sur les lignes directrices à l'intention des ISC, la facilitation des audits simultanés, conjoints et coordonnés, l'amélioration de la diffusion de l'information, des échanges et de la formation, et la coopération avec d'autres organisations internationales et entités de l'INTOSAI. Un représentant ira à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2011, en Afrique du Sud, et au sommet Rio+20 de 2012 (le rapport de ce groupe de travail est présenté à la p. 49).
- Le nouveau site Web (program-evaluation.ccomptes.fr) du **Groupe de travail sur l'évaluation de programme** (présidence : France) est en ligne depuis novembre 2010. Le groupe demandera aux ISC de recueillir des études de cas et des renseignements sur leurs méthodes et leurs expériences.
- Le **Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information** (présidence : Inde) a tenu sa 20^e réunion en 2011 et continue de faire progresser cinq projets de recherche. Il est à la recherche de volontaires parmi les ISC pour 1) prendre en charge la rédaction de la *Revue infoIT* et 2) héberger son site Web (www.intosaiitaudit.org), des tâches dont s'occupait le Bureau d'audit national du Royaume-Uni.
- Le **Groupe de travail pour la dette publique** (présidence : Mexique) a tenu sa réunion annuelle de 2011 et préparé son plan de travail pour 2011-2016, lequel comprend la mise à jour des produits existants pour les mettre à la disposition des ISC. Le XX^e INCOSAI a adopté la version définitive de *Indicateurs de la dette* dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI. Deux thèmes sont à

l'étude en vue de constituer des produits officiels à présenter au XXI^e INCOSAI en 2013 : un produit sur l'impact des crises financières sur la dette publique et les initiatives de l'INTOSAI (*Impact of Financial Crises on Public Debt and INTOSAI Initiatives*), préparé par l'ISC des États-Unis, et un sur l'évaluation des systèmes d'information liés à la gestion de la dette publique (*Evaluation of Information Systems Related to Public Debt Management*), préparé par l'ISC du Brésil.

- Depuis sa création il y a plus de trois ans, le **Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés** (présidence : Russie) a préparé une étude des expériences internationales, établi les principes de l'application des indicateurs nationaux clés (INC) par les ISC (*Principles of SAIs Application of KNI*), élaboré des recommandations sur l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs nationaux clés dans les économies innovatrices (*Recommendations on the Development and Use of KNI in Innovative Economies*) et apporté sa contribution au glossaire des termes de contrôle de l'INTOSAI. Lors de sa réunion annuelle, en 2011, il a approuvé les sous-projets suivants pour les trois prochaines années : préparation d'une version provisoire des méthodes de sélection des INC pertinentes pour les activités des ISC; analyse des possibilités d'utilisation des INC pour établir des comparaisons entre les pays; élaboration et utilisation des INC pour l'évaluation de la recherche et du développement; et utilisation des INC pour l'évaluation des déséquilibres économiques à l'échelle mondiale. Les documents du Groupe de travail sont publiés sur son site Web (www.ach.gov.ru/en/intosaikni), dont la maintenance est assurée par l'ISC de la Russie.
- Le rapport du **Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC** (présidence : Afrique du Sud) était présenté par l'ISC du Mexique, puisque l'ISC sud-africaine ne pouvait être présente. Le Groupe de travail a lancé son site Web (www.intosai-wgvbs.org) et tenu une réunion annuelle de planification en août 2011. Son plan de travail pour 2011-2013 s'articule autour de quatre projets. La Commission de partage et de gestion des connaissances a adopté la première proposition de projet et prépare un cadre de travail sur la valeur et les avantages des ISC (le rapport de ce groupe de travail est présenté à la p. 51).
- L'établissement de la **Task force bases de données et informations sur les ISC** (présidence : Mexique) a été approuvé lors de la 60^e réunion du Comité directeur. Le but de cette task force consiste à créer une base de données à jour et spécialisée contenant des informations précises sur les ISC, de manière à améliorer la communication entre les ISC et les parties prenantes, et à favoriser la diffusion des connaissances parmi celles-ci. La Task force a récemment tenu sa première réunion de travail et élaboré son mandat, un plan de travail pour 2011-2013 et des stratégies précises en vue de réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés.
- La **Task force sur la crise financière globale** (présidence : États-Unis) a affiché sur le site Web de l'INTOSAI les documents des sous-groupes 1 (*Causes of the Financial Crisis and Lessons Learned*) et 2a (*Immediate Actions to Minimize and Avert the Crisis*). Les membres de la Task force passent actuellement en revue les versions provisoires des documents des sous-groupes 2B (*Stimulus Efforts on the Real Economy*) et 3 (*Challenges to SAIs*). Une fois que les versions définitives seront achevées, elles seront également affichées sur le site Web de l'INTOSAI. La Task

force prévoyait présenter une motion à la 62^e réunion du Comité directeur pour prolonger son mandat. Les ISC du Mexique et des États-Unis préparent une réunion conjointe de la Task force et du Groupe de travail pour la dette publique au début de 2012, afin de coordonner leurs plans.

M. Rai a remercié M. Stepashin et ses collaborateurs pour l'excellente organisation de la réunion, leur chaleureuse et généreuse hospitalité, et leur participation dynamique. Il a également mentionné que la Cour des comptes européenne s'était portée volontaire pour accueillir la prochaine réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Commission de partage et de gestion des connaissances :

Courriel : cag@cag.gov.in, pdir@cag.gov.in

Site Web : www.intosaiisc.cag.gov.in

Groupe de travail sur la vérification environnementale

Le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) a tenu sa 14^e assemblée générale et la 11^e réunion de son Comité directeur du 7 au 11 novembre 2011 à Buenos Aires. Ces activités, menées sous les auspices de l'ISC de l'Argentine, ont réuni 140 participants représentant 55 ISC. Le Comité directeur et le Secrétariat du GTVE ont organisé, à l'intention des néophytes, une séance de formation d'une journée en audit environnemental, laquelle a précédé les réunions.



Des représentants de 55 ISC du monde entier ont assisté à la 14^e Assemblée générale du GTVE.

Examen des progrès réalisés à l'égard du plan de travail du GTVE pour 2011-2013

Le principal objectif de l'Assemblée générale était d'effectuer un examen des progrès réalisés à ce jour dans l'élaboration des études et des guides d'orientation prévus dans le plan de travail du GTVE pour 2011-2013. Deux séries de guides d'orientation doivent être publiées en 2013 : l'une, sur l'audit des questions relatives l'eau, et l'autre, sur la prise en compte des questions de fraude et de corruption dans l'audit des problèmes environnementaux et de la gestion des ressources naturelles. Les responsables préparent des études dans les domaines suivants :

- la communication d'informations sur l'environnement et le développement durable;
- les données environnementales;
- l'aménagement des sols et les pratiques de gestion des terres;
- les problèmes environnementaux associés aux infrastructures.

Les ISC participantes ont fait de la réunion une réussite en mettant en commun leurs expériences novatrices dans le domaine de l'audit et en présentant les audits en collaboration qu'elles avaient réalisés. Les travaux d'audit des ISC ont également été présentés lors de séances parallèles organisées par les ISC chargées des projets prévus dans le plan de travail du GTVE. En outre, des organisations internationales, telles que la Banque mondiale, INTERPOL, Transparency International, l'Association of Chartered Certified Accountants et l'Organisation de coopération et de développement économiques, ont présenté des exposés.

Conférence Rio+20

En 2012, les chefs d'État et de gouvernement du monde entier se réuniront de nouveau à Rio de Janeiro pour passer en revue les problèmes mondiaux en matière d'environnement et de développement et chercher d'autres façons de promouvoir le développement durable. En prévision de la Conférence Rio+20, le GTVE prépare un répertoire des audits environnementaux menés à l'échelle du globe. L'avant-projet de document a été débattu à l'Assemblée générale.

Activités du GTVE à venir

Depuis 2007, le Bureau national d'audit de l'Estonie assure la présidence du GTVE. Il propose de céder cette fonction à l'ISC de l'Indonésie à l'occasion du XXI^e INCOSAI en 2013. Cette proposition sera soumise à l'approbation du Comité directeur de l'INTOSAI.

Le Bureau national d'audit de l'Estonie sera l'hôte de la prochaine Assemblée générale du GTVE en 2013.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Bureau national d'audit de l'Estonie :

Courriel : info@wgea.org

Site Web : www.environmental-auditing.org

Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des Institutions supérieures de contrôle (ISC)

Le Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC s'est réuni à Montego Bay, en Jamaïque, en août 2011. L'Auditeur général de l'Afrique du Sud, Terence Nombembe, a présidé la réunion, dont l'hôte était l'Auditrice générale de la Jamaïque, M^{me} Pamela Monroe-Ellis. Lors de la réunion, le Groupe de travail a recensé quatre projets et approuvé un programme de travail qui précisait l'étendue et les documents à livrer à l'issue des projets, le montant des cotisations des membres, les noms des coordonnateurs et le calendrier 2011-2013 des activités de préparation au XXI^e INCOSAI. En outre, les intervenants ont insisté sur l'importance de la collaboration et de la coopération avec les autres organismes de l'INTOSAI, et ce, pour éviter le dédoublement et le chevauchement des efforts.

Les quatre projets suivants et les documents connexes à présenter au cours du XXI^e INCOSAI ont été recensés :

- la préparation d'un cadre sur la valeur et l'avantage des ISC à intégrer au niveau 1 du cadre des ISSAI, qui soit conforme aux procédures officielles pour élaborer les normes professionnelles de l'INTOSAI (document à livrer : une norme ISSAI à soumettre à l'approbation finale de l'Assemblée du XXI^e INCOSAI);
- l'élaboration d'outils de mesure crédibles pour appuyer l'évaluation de la performance des ISC dans un contexte propice à faire connaître et à promouvoir leur valeur et leurs avantages (document à livrer : un cadre de mesure de la performance unique et universel pour les ISC);
- l'élaboration d'outils et d'instruments de communication et de promotion appropriés pour faire connaître et promouvoir la valeur et les avantages des ISC auprès de toutes les parties prenantes, notamment les organisations de la société civile et les citoyens (document à livrer : une directive pour faire connaître et promouvoir la valeur et les avantages des ISC et pour établir une synergie avec les citoyens);
- l'élaboration d'une directive sur des pratiques de coopération efficaces entre les ISC d'une part, et les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif d'autre part, laquelle serait axée sur la capacité des premières à promouvoir la reddition de comptes et prévoirait l'imposition de sanctions administratives ou de mesures correctives (document à livrer : une directive sur les pratiques de coopération efficaces entre les ISC et les organes du pouvoir législatif, judiciaire et exécutif).

La prochaine réunion du Groupe de travail, qui sera organisée par l'ISC du Mexique, est prévue pour juin 2012. Les groupes chargés des projets auront alors l'occasion de présenter des observations détaillées sur leurs travaux.

Pour renseignements, prière de communiquer avec l'ISC de l'Afrique du Sud :

Courriel : lelaniev@agsa.co.za; agsa@agsa.co.za

Site Web : www.intosai-wgvbs@agsa.co.za

Réunion de la Commission des affaires financières et administratives

Le 18 juillet 2011, la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI a tenu sa septième réunion à Washington. La Commission regroupe les ISC de l'Arabie saoudite (présidence), des États-Unis (vice-présidence), de l'Autriche, de la Chine, de l'Équateur, du Mexique et de la Norvège. Dans sa déclaration d'ouverture, le dirigeant de l'ISC de l'Arabie saoudite, M. Osama Faquih, a remercié l'hôte de la réunion, l'ISC des États-Unis, et souhaité la bienvenue aux nouveaux membres, les ISC de l'Équateur et du Mexique. En outre, il a passé en revue les réalisations de la Commission depuis la dernière réunion qui s'était tenue à Caracas en mars 2010.

La Commission a pour mandat de collaborer avec le Secrétariat général pour planifier les finances, surveiller et contrôler la mise en œuvre du budget, recommander des ajustements aux cotisations exigibles par l'Organisation et communiquer de l'information au Comité directeur et aux membres des congrès de l'INTOSAI, au besoin.

Dans un rapport sur la situation budgétaire de l'INTOSAI, le Secrétaire général de l'INTOSAI et Président de l'ISC de l'Autriche, M. Moser, a indiqué que 90 % des cotisations dues à l'INTOSAI avaient été reçues à la fin de juin 2011. De plus, M. Moser a ajouté que les auditeurs de la Malaisie et d'Oman avaient constaté que les états financiers de l'INTOSAI de 2010 étaient conformes aux règles financières de l'Organisation.

La Commission a approuvé une proposition en vue de constituer un groupe de travail spécialisé. Ce groupe restreint devra effectuer un examen exhaustif de la situation financière de l'INTOSAI et de ses perspectives de financement à long terme, renforcer l'amélioration continue de l'Organisation et établir en son sein une capacité de prévision des tendances nouvelles. Le dirigeant de l'ISC de la Norvège, M. Jurgen Kosmo, présidera le groupe de travail. Figureront parmi ses membres la Commission des affaires financières et administratives, le Président du Comité directeur, le directeur de la Planification stratégique et des représentants des présidents des objectifs 1, 2 et 3. Le groupe de travail devra préparer un rapport à l'intention de la Commission des affaires financières et administratives, qui le soumettra à l'approbation du Comité directeur.

Le dirigeant de l'ISC des États-Unis, M. Gene Dodaro, a signalé que la viabilité financière de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics* était solide et que, grâce à une attention et à une gestion soutenues, sa publication pourrait se poursuivre malgré une réduction de 25 à 20 % de la part qu'elle retire des cotisations des membres. Il a ajouté également que la rédaction de la *Revue* poursuivait ses efforts pour améliorer la version électronique de la publication. La Commission a approuvé une proposition visant à réduire la part des cotisations affectée à la *Revue*.

Par ailleurs, la Commission a discuté de la nécessité de trouver une source permanente de revenus pour payer le coût des déplacements du directeur de la planification

stratégique. À court terme, ces coûts seront financés grâce à d'autres fonds de l'INTOSAI et à des fonds alloués auparavant à la *Revue*.

Einar Gorrissen de l'ISC de la Norvège a décrit le contexte et les buts de l'initiative de la communauté des bailleurs de fonds de l'INTOSAI selon le protocole d'entente de 2009 et les progrès réalisés à ce jour. Il a souligné les principales constatations de l'enquête de 2010 menée auprès des ISC, à savoir que même si maintes ISC reçoivent un soutien externe, la nécessité d'un renforcement viable des capacités se fait encore considérablement sentir. On a constaté, notamment, une demande sans équivoque d'acquisition et de renforcement des capacités en audit de performance. Le rapport d'enquête mettait également en lumière la nécessité de favoriser une coopération accrue entre les pairs qui pourrait être comblée en augmentant le nombre d'ISC assurant un soutien. Il a ajouté que, dans le plan d'action de 2011, sont recensés des projets prioritaires de renforcement des capacités à court terme visant des régions de l'INTOSAI et l'INTOSAI en général. Au moment de la rencontre, les bailleurs de fonds avaient assuré un soutien financier à huit des treize activités recensées. M. Gorrissen a également présenté les principales questions qui devaient être abordées lors de la troisième réunion du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, qui suivait immédiatement celle de la Commission des affaires financières et administratives. Après en avoir discuté, la Commission a formulé les commentaires suivants sur ces questions :

- Un appel de propositions à l'échelle internationale s'impose pour assurer une approche plus exhaustive de la mise en œuvre du protocole d'entente visant la coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds.
- Des propositions en vue d'assurer des modalités de financement regroupées pourraient constituer une mesure à long terme.
- Une base de données complète sur les projets de soutien financés par des bailleurs de fonds et les projets financés par des pairs, englobant la base de données de la Commission de renforcement des capacités et les protocoles connexes pour l'accès aux données et leur publication, s'avère nécessaire. La base de données élargie contribuera à améliorer la coordination du soutien pour le renforcement des capacités entre l'INTOSAI et les bailleurs de fonds, et donnera un meilleur aperçu du soutien en cours.

Les autres points abordés lors de la séance de la Commission portaient sur les moyens d'encourager la pleine participation de toutes les ISC aux activités de l'INTOSAI et de renforcer les réseaux de partage de l'information au sein de toute l'Organisation. De plus, la Commission a approuvé la réaffectation de fonds à la traduction des sommaires des lignes directrices et des normes de l'INTOSAI dans les cinq langues de travail de l'Organisation.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Commission des affaires financières et administratives à gab@gab.gov.sa.

NOUVELLES DE L'IDI



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : www.idi.no.

Programme transrégional sur les enjeux environnementaux en foresterie

L'IDI collabore avec le Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI (GTVE) à la réalisation d'un programme transrégional sur les enjeux environnementaux en foresterie. L'objectif du programme est d'établir une capacité professionnelle et organisationnelle en audit de performance dans le secteur de la foresterie. Quinze ISC de l'ASOSAI, l'AFROSAI-A et la CAROSAI participent à ce programme.



Des participants à la réunion sur la revue des audits du programme transrégional sur les enjeux environnementaux en foresterie.

En octobre 2011, une réunion de revue des audits s'est tenue après l'achèvement des audits pilotes en foresterie. Au cours de la réunion, les ISC participantes ont reçu des commentaires sur leur audit pilote et discuté de leurs constatations avec des pairs et des experts. Elles ont également formulé des commentaires sur la publication du GTVE *Auditing Forests: Guidance for Supreme Audit Institutions* (en anglais) et fait connaître leurs plans d'action pour tirer parti des extraits du programme afin d'établir dans leur ISC une capacité en audit en foresterie après l'achèvement du programme.

Programme IDI-CAROSAI Stratégie d'audits financiers fondée sur le risque

Un programme visant à mettre en place une stratégie d'audits financiers fondée sur le risque a été offert pour la deuxième fois par la CAROSAI en 2011. Neuf ISC ont participé à un atelier sur la stratégie d'audits financiers fondée sur le risque en novembre 2011. Lors de l'atelier, les ISC se sont initiées aux concepts de l'audit fondé sur le risque et exercées à utiliser les modèles du guide sur la stratégie d'audits financiers fondée sur le risque de l'IDI-CAROSAI, qui ont été élaborés dans le cadre du premier programme en 2010.

Programmes de planification stratégique de l'OLACEFS, du CREFIAP et de l'ASOSAI

De nombreuses ISC de plusieurs régions de l'INTOSAI ont exprimé le besoin de renforcer leur capacité en planification stratégique. En 2011, de nouveaux programmes de planification stratégique ont été lancés dans trois régions pour aider les ISC à améliorer leur capacité interne d'établissement et de mise en œuvre de plans stratégiques et opérationnels. À partir des enseignements tirés des programmes précédents au sein de l'AFROSAI et de l'ARABOSAI, l'IDI a mis au point une structure de programme qui combine une évaluation des besoins et la planification stratégique et opérationnelle.

Au sein de l'OLACEFS, le programme de planification stratégique a été lancé en octobre 2011 par une réunion de planification stratégique à l'intention des dirigeants et des délégués de niveau supérieur des ISC participantes. Au cours de cette réunion, les participants devaient s'entendre sur les rôles, les responsabilités et les extrants, et parvenir à une compréhension commune des résultats du programme.



Le directeur général de l'IDI, Magnus Borge, et le Contrôleur général du Paraguay, Oscar Velazquez, signent le protocole d'entente sur le Programme de planification stratégique de l'IDI et de l'OLACEFS.

En raison du grand intérêt manifesté pour le programme, deux groupes d'ISC africaines francophones du CREFIAP participent actuellement au Programme de planification stratégique. Le premier groupe a suivi la formation sur l'évaluation des besoins et est en train d'évaluer les besoins de leurs pays respectifs. Les dirigeants du deuxième groupe se sont réunis une première fois en octobre 2011, afin de convenir du contenu, de la réalisation et des résultats du programme. Les ISC du deuxième groupe effectueront l'évaluation des besoins de leurs pays au début de 2012.

L'IDI collabore également avec l'ASOSAI pour offrir un programme de planification stratégique à sept ISC. En décembre 2011, des personnes-ressources de la région se sont réunies avec des membres du personnel de l'IDI pour mettre au point les éléments du programme. L'équipe de l'IDI et de l'ASOSAI rencontrera les délégués des ISC participantes en janvier 2012 pour se familiariser avec la méthode de planification et définir des plans d'action en vue de l'établissement d'un processus de planification stratégique dans les ISC participantes.

Programme transrégional de renforcement des capacités en audit de la gestion de la dette publique

Le Programme transrégional de renforcement des capacités en audit de la gestion de la dette publique, qui est le programme le plus exhaustif offert depuis la création de l'IDI, s'est achevé en novembre 2011 par une réunion de bilan tenue avec les partenaires du programme : l'IDI, le Groupe de travail pour la dette publique de l'INTOSAI, le Programme de gestion de la dette de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.

Le guide pratique d'audit de la gestion de la dette publique, un des extraits prévus du programme, sera à la disposition des membres de l'INTOSAI au début de 2012. Le guide est fondé sur les normes internationales pertinentes des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques et sur l'expérience acquise et les commentaires formulés au cours des audits pilotes réalisés dans le cadre du programme. Toutes les 29 ISC participantes des sept régions de l'INTOSAI se sont engagées à adopter le guide.

Évaluation interne de programmes choisis de renforcement des capacités de l'IDI

Des évaluations internes exhaustives de programmes choisis de renforcement des capacités de l'IDI ont été entreprises en 2010 pour faciliter l'apprentissage continu et l'amélioration de la performance. Les programmes d'assurance qualité des audits financiers mis en œuvre au sein de l'ASOSAI et de la CAROSAI en 2007-2009 et en 2009, respectivement, ont été les premiers à être évalués. Le rapport d'évaluation indique que les programmes ont produit la plupart des résultats escomptés et que les procédures d'assurance qualité et d'audit financier se sont améliorées dans les ISC participantes.

L'évaluation d'autres programmes de renforcement des capacités de l'IDI a été entreprise en 2011, et un rapport final sur ces programmes est attendu au printemps 2012.

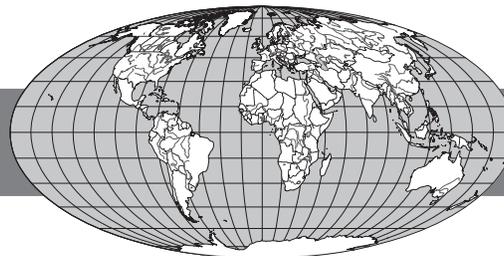
Communication avec l'IDI

Pour toute question concernant le présent numéro, prière de communiquer avec l'IDI :

Courriel : idi@idi.no

Site Web : www.idi.no

Événements de l'INTOSAI 2012



Janvier	Février 23-25 Réunion du Comité de pilotage du Donor Funding Project Jaipur (Inde)	Mars
Avril	Mai 28 Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI Ankara (Turquie) 29-1^{er} juin Réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles (Afrique du Sud)	Juin 14-15 Réunion de la Sous-commission 1 de la Commission de renforcement des capacités Tokyo (Japon) ÀD Réunion du Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC Mexico (Mexique)
Juillet	Août 31-1^{er} septembre Réunion de la Sous-commission 2 de la Commission de renforcement des capacités Lima (Pérou)	Septembre
Octobre ÀD 63 ^e Réunion du Comité directeur de l'INTOSAI, Chengdu (Chine)	Novembre	Décembre

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe de travail régional.